

*Retraites des parlementaires et autres ministres*

## Tout un monde entre la position constante et avant-gardiste de l'USFP et celle brouillonne et "biliki" du PJD



Lire page 3

La Chambre des représentants demande au gouvernement d'accélérer la programmation de l'étude des propositions de loi



*Habib El Malki préside la réunion hebdomadaire du bureau*

Page 2

Le Plan national de veille vise à réduire le taux de reproduction du coronavirus



Page 6

*Nicolas Hulot : Investir dans les énergies renouvelables au Maroc, c'est tout bénéfique pour l'avenir*



Entretien

Page 9

**Consécration**  
*Remise du Bouclier de la Botola aux Verts*



Page 30

# La Chambre des représentants demande au gouvernement d'accélérer la programmation de l'étude des propositions de loi

*Habib El Malki préside la réunion hebdomadaire du bureau*



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu une réunion avec les présidents des groupes et du groupement parlementaires consacrée au contrôle de l'action gouvernementale et aux travaux législatifs. Au début de la réunion, Habib El Malki a fait un exposé sur le contenu du discours Royal à l'occasion de l'ouverture de la session législative d'octobre, rappelant la symbolique que Sa Majesté le Roi a voulu lui faire imprimer avec des messages très significatifs sur la lutte contre le coronavirus et les mesures de prévention et de précaution qui l'accompagnent.

Les participants ont également rappelé les messages qui ont marqué le

discours Royal dans ses dimensions économiques et sociales et les mesures pratiques pour le décollage économique à travers la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, le soutien aux entreprises et la prise en charge du monde rural ainsi que les chantiers sociaux qui reflètent l'esprit de solidarité et d'harmonie intergénérationnelle et garantissent la dignité de tous.

Les participants ont aussi rappelé le cadre qui va contribuer à la réussite de ces chantiers Royaux, à savoir la gouvernance, la responsabilité et la reddition des comptes, la priorité aux intérêts suprêmes du pays, l'implication des différents acteurs à travers la mise en place de plans et de programmes

réalistes et le contrôle de leur mise en œuvre.

Concernant les travaux du contrôle de l'action gouvernementale, la réunion a débattu du projet de programme de travail hebdomadaire et des axes proposés. Les participants ont souligné que ces travaux devaient être organisés en fonction des priorités induites par les différentes évolutions de manière à placer l'intérêt et les préoccupations de l'opinion publique nationale au cœur de la séance hebdomadaire de contrôle.

En ce qui concerne le volet législatif, les présidents des groupes et du groupement parlementaires ont mis en lumière l'importance de la production législative initiée par les députés sous

forme de propositions de loi. Lesquelles totalisent près de 210 dont 40 ont été déposées depuis mars dernier.

Dans le cadre de l'opérationnalisation des exigences de la Constitution et particulièrement du rendez-vous mensuel destiné à l'étude desdites propositions de loi, le président de la Chambre des représentants, les présidents des groupes et du groupement parlementaires ont souligné la nécessité de tenir une réunion avec le gouvernement en vue de définir un agenda détaillé pour la programmation et l'étude de ces propositions qui constituent un atout indéniable pour aborder de nombreux dossiers nationaux et diverses questions sociales, économiques et des droits de l'Homme.

## La solidarité du Maroc avec les autres pays africains réitérée devant le Conseil exécutif de l'UA

Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli, a mis en avant devant le Conseil exécutif de l'Union africaine les Hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI pour un élan de solidarité en Afrique.

Mohcine Jazouli qui s'exprimait lors de la 37ème session du Conseil exécutif de l'Union africaine, tenue mardi par visioconférence, a affirmé que les pays africains devaient trouver des synergies entre leurs économies et développer des complémentarités car après le temps de l'urgence, venait le temps de la relance.

Intervenant lors du débat au sujet de la pandémie de la Covid-19 en Afrique, le ministre délégué a rappelé que Sa Ma-

jesté le Roi Mohammed VI, fidèle à son engagement africain permanent, avait donné ses Hautes instructions, au mois de juin dernier, pour l'acheminement d'aide médicale à plus de 20 pays africains.

Le ministre délégué qui représente le Maroc à cette 37ème session, a relevé d'autre part que la Zone de libre échange continentale africaine est un projet fédérateur, générateur de croissance partagée et de codeveloppement inclusif.

Dans cette perspective, «l'Union africaine doit jouer le rôle de catalyseur afin de renforcer la solidarité intra-africaine», a souligné le ministre délégué.

Il a également tenu à souligner l'importance de la composante numérique et technologique pour le futur des éco-



nomies africaines.

Le ministre délégué a conclu que la pandémie commande davantage de concertation et de mutualisation des ef-

forts autour des valeurs communes de solidarité et de partage en vue d'atteindre les aspirations de «l'Afrique que nous voulons».

## Retraites des parlementaires et autres ministres

# Tout un monde entre la position constante et avant-gardiste de l'USFP et celle brouillonne et "biliki" du PJD



Le dossier de la retraite des parlementaires qui a suscité tellement de polémiques a été débattu mardi lors d'une réunion de la commission des finances et du développement économique de la Chambre des représentants consacrée à l'examen des propositions de lois des groupes parlementaires à propos de ce sujet.

Lors de ce débat, le président du Groupe socialiste, Choukran Amam, a détaillé la position ferme de l'USFP concernant la liquidation de ce régime.

« Compte tenu de la situation de notre pays et de la crise étouffante qu'il connaît, nous appelons à la liquidation du régime de retraite des parlementaires, car la question est devenue un sujet de débat au sein de la société », a-t-il affirmé dans son allocution en l'occasion, considérant qu'il faut consacrer une attention particulière à la solution des problèmes de centaines de milliers de Marocains, notamment ceux qui ont perdu leurs sources de revenus, et des dizaines de milliers d'entrepreneurs qui sont en cessa-

tion d'activités ou en crise depuis le début du mois de mars.

Choukran Amam a aussi exprimé son rejet de toute exploitation politique de ce dossier et souligné que le consensus sur certaines questions sensibles est nécessaire et important, tout en affirmant que la liquidation du régime de retraite des parlementaires nécessite une étude juridique et financière objective pour que cette liquidation se fasse dans le respect de la loi.

Le président du Groupe socialiste a, par ailleurs, mis en avant le fait que ce dossier ne concerne pas seulement les membres de la Chambre des représentants, mais aussi celle des conseillers et les ministres, évoquant, par la même occasion, la question du cumul des salaires et des indemnités.

Dans ce sens, il a appelé à débattre de ces problématiques dans le cadre d'une approche claire, loin de tous calculs électoralistes étrequés.

L'intervention de la parlementaire Hanane Rehhab a été, elle aussi, sur la même longueur d'onde, quand elle a appelé à la nécessité d'ouvrir le dossier de

la retraite des ministres après la liquidation de celui des parlementaires, soulignant qu'il est temps de tourner la page des privilèges et de la rente.

La députée socialiste a appelé également à trancher ce dossier dans un délai ne dépassant pas les 15 jours, affirmant qu'il faut de la clarté avec le citoyen marocain et qu'il faut prendre en considération la difficile situation sociale actuelle. « On peut d'abord clore le dossier de la retraite des parlementaires, avant de se pencher sur d'autres sujets comme celui de la retraite des ministres qui peut être discuté par la suite car ils ne cotisent nullement pour en bénéficier. Ce n'est donc ni démocratique, ni sain, ni éthique qu'ils continuent à en profiter », a-t-elle souligné.

Hanane Rahhab a encore précisé qu'il ne faut pas faire de distinction entre les Marocains et qu'il faut généraliser la couverture sociale à tout le monde sans exception comme l'a affirmé le Souverain dans ses derniers discours.

Elle a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de la mo-

ralisation de la vie politique pour servir les intérêts de tous les Marocains et améliorer leurs conditions de vie.

Il y a lieu de signaler que le président de la commission des finances et du développement économique, Abdellah Bouanou, a mis en avant lors de cette même réunion que le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, avait appelé à la liquidation du régime de retraite des parlementaires lors d'une réunion du bureau de la Chambre et demandé au président de la commission des finances de ne pas statuer sur les propositions de lois présentées par certains députés.

Il convient de souligner que le Premier secrétaire de l'USFP a, maintes fois, appelé à mettre fin au cumul des indemnités des élus et que le parti de la Rose avait présenté une proposition de loi relative à l'interdiction des cumuls de salaires et des compensations pour les élus dans l'exercice de leurs fonctions représentatives.

Mais ce qui a choqué grandement l'opinion publique, c'est l'intervention du président du

Groupe parlementaire du PJD, Driss El Azami.

Dans son allocution, ce dernier a laissé entendre qu'il s'opposait urbi et orbi à la proposition du Groupe socialiste visant à mettre fin au cumul des indemnités.

Ce membre dirigeant du PJD n'a pas non plus hésité à défendre les privilèges de certains élus en affirmant qu'il n'y a pas de travail sans rémunération et sans contrepartie, ou encore « biliki », comme il dit. Ce qui contredit le prétendu discours moralisant que le PJD ne cesse de seriner.

Driss El Azami a aussi violemment attaqué ce qu'il a appelé les influenceurs des réseaux sociaux en les accusant « d'actes de mauvaise foi, de tromperie et de populisme ».

La vidéo de son intervention s'est répandue comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux suscitant la consternation des Marocains qui n'ont pas digéré que pareil discours puisse être tenu en ces temps où notre pays connaît une crise sociale et économique sans précédent.

Mourad Tabet



# Antonio Guterres fustige l'usurpation de statut par le Polisario devant le Conseil de sécurité

*Le recours des séparatistes au faux et usage de faux mis à nu par le Secrétaire général de l'ONU*

Dans son dernier rapport au Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis à nu l'usurpation de statut et de fonction, ainsi que le faux et usage de faux, de la part d'un membre du groupe armé séparatiste du Polisario, qui s'autoproclame fallacieusement "représentant à l'ONU".

Ainsi, dans son rapport au Conseil de sécurité, en date du 23 septembre 2020, actuellement à l'examen par le Conseil, Antonio Guterres se réfère, dans deux paragraphes distincts, à ce séparatiste notoire en tant que simple "représentant du Polisario à New York" et nullement "représentant auprès des Nations unies".

Ce n'est pas la première fois que le chef de l'ONU renvoie ce mercenaire à son véritable statut de simple résident dans la ville de New York. En effet, la même référence en tant que "représentant du Polisario à New York" se retrouve dans les précédents rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité des Nations unies.

Ces références du chef de l'ONU démontrent clairement que ni le Polisario, ni ses «représentants» ne jouissent d'un quelconque statut auprès de l'Organisation des Nations unies, et encore moins d'une représentation auprès de l'Organisation internationale, composée exclusivement d'Etats membres souverains.

A travers cette nouvelle réaffirmation, Antonio Guterres confond, une fois de plus, le Polisario au sujet de ses mensonges récurrents par lesquels il cherche désespérément une légitimité qu'aucune instance onusienne ne daigne lui accorder. Le Secrétaire général de l'ONU met également à nu le hold-up par ce séparatiste, du statut et de la fonction de soi-disant "représentant à l'ONU", alors qu'il ne figure sur aucun annuaire, ni document de l'ONU, car un tel statut n'est octroyé qu'aux seuls représentants des Etats membres dûment accrédités auprès de



l'Organisation.

Par ses affirmations limpides et ne souffrant aucune ambiguïté, M. Guterres a balayé d'un revers de main, les prétentions fallacieuses et les mirages que les dirigeants de l'entité séparatiste tentent vainement de vendre aux populations séquestrées dans les camps de Tindouf. Heureusement que ces dernières ont démasqué la vraie nature despotique de ce mouvement armé. D'où la prolifération dans les camps et à l'extérieur, des protestations et mouvements contestataires contre la supercherie et la pseudo-légitimité de ce mouvement séparatiste.

La falsification et le recours au faux sont

une marque de fabrique de longue date du «Polisario», dont les liens avec le terrorisme et le crime organisé dans la région sahélo-saharienne sont avérés. Son registre de mensonges et de falsification de chiffres a été fustigé à New York, après Genève, Rome et Bruxelles.

En effet, les agences onusiennes et européennes contestent régulièrement les chiffres grossiers du nombre des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, avancés par le «Polisario».

Bien plus, la pratique de faux et usage de faux est outrageusement utilisée par le «Polisario» pour le détournement de l'assistance huma-

nitaire destinée à ces populations. Le Haut-commissariat pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et l'Office européen de lutte anti-fraude ont tous décrit, dans leurs rapports d'inspection, que les dirigeants du Polisario falsifient systématiquement les documents et listes de distribution des aides humanitaires afin de couvrir leur détournement.

Le Maroc a constamment dévoilé et dénoncé les manœuvres fallacieuses d'usurpation de statut et de fonction du Polisario et de ses membres, à travers des lettres et démarches auprès du Secrétaire général de l'ONU et des membres du Conseil de sécurité.

## Elaboration d'une nouvelle stratégie pour la promotion de l'artisanat



La ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui, a indiqué, mardi à Rabat, que son département se penche sur une nouvelle stratégie pour la promotion du secteur pour la période 2021-2030.

En réponse à une question orale sur "la stratégie relative à l'artisanat et le soutien du secteur", posée à la Chambre des

conseillers, elle a indiqué que cette stratégie, qui se prépare en partenariat avec les Chambres de l'artisanat et la Fédération des entreprises d'artisanat et d'autres partenaires, comprend des mesures prioritaires pour le secteur, en vue de préserver le tissu économique et les postes de travail.

Le ministère, à la lumière des circonstances liées à la pandémie de Covid-19, a mis en œuvre des mesures urgentes concernant la commercialisation, le financement et l'appui des métiers, a-t-elle noté.

Dans ce cadre, le ministre a évoqué la signature d'accords de partenariat entre le ministère, à travers la Maison de l'artisan, et sept plateformes de commerce électronique, afin de commercialiser les produits d'artisanat et les vendre sur Internet.

La ministre a rappelé les répercussions de la crise sanitaire sur le secteur de l'artisanat, relevant que les recherches de terrain, menées par le ministère pour suivre la situation des artisans, ont démontré que les activités de ce secteur ont connu un arrêt de 80% au cours de la période du confinement.

Après la levée du confinement, les activités artisanales ont repris de 66% d'une manière générale, avec des taux variables entre les régions et les métiers, a noté la responsable gouvernementale, ajoutant que la moyenne du revenu individuel a retrouvé sa valeur d'avant la crise de 90% d'une manière globale.

En réponse à une autre question sur "les problèmes des employeurs et des professionnels du transport touristique au Maroc", la ministre a passé en revue les différentes mesures sociales prises par le Comité de veille économique pour préserver les emplois et le pouvoir d'achat des employés du secteur et ce, en soutenant les familles qui travaillent dans les secteurs formel et informel.

Conformément aux Hautes orientations Royales à l'occasion du discours de la Fête du Trône, un contrat-programme 2020-2022 pour le soutien du secteur touristique a été signé et comprend des mesures bénéficiant aux professionnels du transport touristique, a rappelé Nadia Fettah Alaoui.

# Franck Riester : *Le Maroc, pivot de la relation entre l'UE et l'Afrique*

*Volonté commune de promouvoir le partenariat franco-marocain dans les secteurs d'avenir*

Le Maroc a vocation à être le pivot de la relation entre l'Union européenne et l'Afrique, a souligné, lundi à Casablanca, le ministre délégué auprès du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Franck Riester.

S'exprimant à l'issue d'une rencontre bilatérale avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique Moulay Hafid Elalamy, il a fait part de sa satisfaction quant à la solidité, l'excellence et la durabilité des liens séculaires et privilégiés qui unissent la République française et le Royaume du Maroc, rappelant, à cet égard, le niveau de coopération économique bilatérale exemplaire qui concerne des secteurs absolument stratégiques pour les deux pays.

De son côté, Moulay Hafid Elalamy a relevé que la relation d'exception entre le Maroc et la France constitue une opportunité pour mieux adresser ensemble les divers défis de la relance économique post-Covid.

Il a, dans ce sens, souligné que le Maroc est capable de jouer un rôle moteur dans la mise en place de chaînes de valeur régionales au niveau euro-méditerranéen, notant que le Royaume représente un réservoir de compétitivité en vue du redéploiement ou du dédoublement de certains outils de production.

Les deux ministres ont, par ailleurs, appelé au renforcement du partenariat économique qui doit s'orienter en priorité vers la décarbonisation de l'économie, le digital et l'innovation, le développement des PME ainsi que les projets communs de coopération en Afrique.

Franck Riester, qui a choisi le Maroc pour son premier déplacement hors de



l'Union européenne, s'est entretenu aussi avec le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj.

S'exprimant à l'issue de ces entretiens, le ministre délégué français s'est félicité du partenariat solide entre le Maroc et la France, comme en témoignent les échanges commerciaux et les liens profonds entre les tissus économiques des deux pays, ajoutant que ce partenariat devrait couvrir au-delà des métiers classiques, les secteurs d'avenir qui permettent la décarbonisation de l'éco-

nomie comme les énergies renouvelables, la ville durable ou encore le "Smart city".

Il s'agit aussi de cibler les nouvelles technologies, un secteur qui fait l'objet d'un intérêt grandissant au Maroc, a-t-il indiqué, appelant à œuvrer de concert pour développer des partenariats en Afrique, vu l'emplacement privilégié du Royaume aux portes de ce continent.

Il a également fait part de son souhait de développer les exportations marocaines en France et vice versa tout en capitalisant sur l'histoire commune des deux pays et la

proximité géographique, culturelle et linguistique. Et de relever que la crise sanitaire ne doit pas ralentir cette dynamique économique, notant qu'"il faut continuer à vivre et à faire des affaires en dépit de ces circonstances".

La France est le deuxième partenaire commercial du Maroc et le premier investisseur étranger direct au Royaume sur les 15 dernières années. Près d'un millier d'entreprises françaises opèrent dans le Royaume employant près de 100.000 personnes.

# Nasser Kamel : *Le Royaume, un acteur majeur dans la coopération euro-méditerranéenne*

*Entretien entre Nasser Bourita et le secrétaire général de l'UpM*

Le Maroc joue un rôle majeur dans la coopération euro-méditerranéenne et même dans la coopération arabo-européenne, a affirmé, mardi à Rabat, le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), Nasser Kamel.

Lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le secrétaire général de l'UpM a rappelé que le Royaume a toujours été leader dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée, soulignant que sa visite vise, à juste titre, à prendre connaissance de la vision du Maroc et de ses propositions

concernant les défis qui se dressent devant l'Union à l'ère de la pandémie de Covid-19.

L'objectif est de bâtir des relations équilibrées sur la base du développement durable, a poursuivi Nasser Kamel.

Le Maroc a toujours eu une vision "claire" concernant l'encadrement des relations euro-méditerranéennes et de leurs domaines de priorité, tout en œuvrant en faveur de relations équilibrées entre deux rives partenaires ayant de nombreux intérêts communs, a relevé le secrétaire général de cette institution basée à Barcelone.

Pour sa part, Nasser Bourita a indiqué que cette rencontre a été l'occasion d'examiner les perspectives de développement de l'UpM dans le contexte imposé par la pan-

démie de Covid-19, d'autant que la nécessité d'un cadre de coordination pour les pays méditerranéens n'a fait que s'intensifier.

"Nous célébrons bientôt les 25 ans du processus de Barcelone qui sera l'occasion d'insister sur les nouvelles perspectives de l'UpM et qui peut constituer un nouveau départ pour l'organisation en tirant profit des opportunités post-Covid-19", a soutenu Nasser Bourita.

Le dialogue 5+5, qui se tiendra en Tunisie à la fin du mois d'octobre, sera "important" pour les pays des deux rives pour coordonner leurs positions et définir leurs priorités, notamment à la veille du lancement de nouvelles idées concernant la politique de voisinage de l'Union européenne,

a-t-il ajouté.

Il a, par ailleurs, réaffirmé le soutien du Royaume à l'UpM, rappelant que le Maroc participe à l'ensemble des activités de l'Union et accueille près de la moitié des programmes portant son label, en plus de l'Université euro-méditerranéenne.

L'Union pour la Méditerranée est une institution intergouvernementale réunissant les États membres de l'Union européenne et 15 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dont le but est de promouvoir le dialogue et la coopération. Il s'agit de la seule organisation euro-méditerranéenne intergouvernementale réunissant les pays de l'Union européenne et les 15 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.



# Le Plan national de veille vise à réduire le taux de reproduction du coronavirus

*Plus de 166.000 tests réalisés par semaine, selon le ministère de la Santé*



Le Plan national de veille et de riposte à l'infection par le coronavirus (Covid-19) vise à réduire le taux de reproduction du virus à 0,7% dans l'ensemble des régions du Royaume, a indiqué, mardi, le ministère de la Santé dans son bilan bimensuel relatif à l'évolution de la situation épidémiologique liée à la Covid-19.

Le ministère a souligné, par la voie du chef de la division des maladies ambulatoires à la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, Abdelkrim Meziane Belfkih, que le taux de reproduction se situe entre 0,98 et 1,2% en moyenne durant la période allant du 29 septembre dernier au 12 octobre courant.

Concernant la situation épidémiologique dans le Royaume durant cette même période, il a affirmé que le nombre de cas de coronavirus enregistrés au 12 octobre 2020 a atteint 153.761, soit 423,4 cas en moyenne pour 100.000 habitants, alors que le nombre de décès a grimpé à 2.636 cas, soit une moyenne de 1,7%, ajoutant que le taux de rémission avoisine 84,2% du total des cas enregistrés.

L'analyse des cas enregistrés lors des 45 derniers jours répartis sur trois phases (1er au 14 septembre, 15 au 28 septembre, 29 septembre au 12 octobre), montre une hausse notable de la moyenne des cas enregistrés tous les 15 jours, précisant qu'on est passé de 25.613 cas lors de la première moitié du mois de septembre à 30.904 cas durant la deuxième moitié du

même mois, soit une progression de 21%, puis à 34.654 cas au cours de la première quinzaine d'octobre (+12%).

S'agissant des décès, Abdelkrim Meziane Belfkih a fait savoir que la moyenne bimensuelle est restée stable à 500 cas de décès lors de ces trois phases, et ce, durant la première quinzaine de chaque mois, avec une augmentation sensible de 5% durant les deux dernières semaines.

Pour ce qui est du taux d'incidence hebdomadaire pour chaque 100.000 habitants, il a indiqué que les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès ont enregistré une moyenne ne dépassant pas 20% pour chaque 100.000 habitants, alors que sept régions ont enregistré une moyenne hebdomadaire située entre 20 et 50 cas pour chaque 100.000 habitants, ajoutant que trois régions continuent d'enregistrer des moyennes dépassant les 50 cas pour 100.000 habitants, à savoir les régions de Casablanca-Settat, Souss-Massa et Dakhla-Oued Eddahab.

En ce qui concerne l'évolution hebdomadaire du nombre des tests, il a relevé que les chiffres et les indicateurs montrent que le Maroc continue à occuper la deuxième place en Afrique et la 31ème au niveau mondial, avec plus de 166.000 tests par semaine, soit une moyenne quotidienne de 23.700 tests, ajoutant que l'évolution des cas positifs fait apparaître une hausse lors des deux dernières semaines de 9,7% à 11%.

Quant à la situation épidémiologique du Maroc au niveau mondial, Abdelkrim Meziane Belfkih a indiqué que le Royaume s'est hissé d'une place en ce qui concerne le nombre de cas positifs (30ème mondial et 2ème au niveau conti-

ental), et de trois places pour ce qui est du nombre de décès (36ème mondial et 3ème en Afrique), alors que le classement du Royaume en termes des tests n'a connu aucun changement (31ème mondial et 2ème en Afrique).

D'autre part, le bilan bimensuel du ministère de la Santé a abordé les principaux faits marquants enregistrés lors des deux dernières semaines en lien avec la situation épidémiologique, rappelant le discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'ouverture de la première session au titre de la cinquième année législative de la dixième législature, dans lequel le Souverain a souligné que pour préserver la santé et la sécurité des citoyens, il est primordial de faire preuve d'une opiniâtre vigilance et d'un engagement résolu en apportant au secteur sanitaire un soutien indéfectible.

Abdelkrim Meziane Belfkih a également cité la décision de proroger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 novembre prochain, outre la réalisation de nouveaux records lors de la semaine dernière avec 3.500 cas positifs par jour enregistrés pendant deux jours successifs.

Devant ces statistiques et indicateurs inquiétants, il a souligné l'importance du respect des mesures sanitaires préventives qui sont de nature à limiter la propagation du virus, notamment le port des masques de protection, la distanciation sociale, l'utilisation de l'application Wiqaytna.

## Les médecins annoncent une grève de 48 heures

Les médecins du secteur public ont annoncé une grève de 48 heures en novembre et une série d'actions au cours des prochains mois pour contester la non satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles, indique le Syndicat indépendant des médecins du secteur public (SIMSP) dans un communiqué.

Prévu les 4 et 5 novembre, ce préavis de grève concernera les médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes du secteur public.

Le syndicat annonce l'organisation le premier jour de la grève de sit-in au niveau de l'ensemble des établissements de santé que compte le Maroc et d'une marche nationale à Rabat.

Face à l'"inaction injustifiée" du gouvernement dans le traitement des revendications, les praticiens de la santé publique marocaine prévoient la poursuite des démissions individuelles et collectives, ainsi que du boycott des campagnes chirurgicales "aléatoires ne respectant pas les normes médicales reconnues et les conditions de sécurité des patients", les autopsies et la campagne de santé scolaire et les services administratifs.

Pour le Bureau national du syndicat, "le moment décisif est venu" pour la reprise au cours des prochains mois des formes de lutte précédemment suspendues.

Il s'agit d'un deuil ouvert et permanent du médecin du secteur public, vêtu de l'uniforme noir et de la poursuite de la grève des sceaux médicaux.

En effet, en pleine crise sanitaire due à la Covid-19, les médecins du secteur public reprochent au gouvernement de traîner les pieds quant à la satisfaction de leurs revendications relatives à l'amélioration "des conditions difficiles de travail" et à la réévaluation des salaires.

# L'enseignement supérieur compte 1.079.000 étudiants

*Près de 300.000 bénéficiaires de la couverture médicale obligatoire durant l'année universitaire actuelle*

Près de 300.000 étudiants bénéficieront d'une couverture médicale obligatoire pendant l'actuelle saison universitaire, contre 216.000 étudiants au cours de la saison précédente, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de l'Éducation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi.

En réponse à une question centrale sur "La rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle 2020-2021", à la Chambre des conseillers, il a souligné que le nombre total d'étudiants dans le secteur de l'enseignement supérieur atteindra 1.079.000, avec un taux de croissance d'environ 7% par rapport à l'année dernière, indiquant qu'il est prévu que le nombre d'étudiants universitaires boursiers s'élève à 400.000 étudiants.

Dans le cadre de la politique de proximité, de la promotion de l'égalité des chances et de l'amélioration de l'offre universitaire, des établissements universitaires ont été créés dans plusieurs régions et provinces, a fait observer le ministre, ajoutant qu'au niveau des ressources humaines, 700 nouveaux postes financiers ont été attribués et

700 autres ont été transférés.

Le ministre a, dans ce sens, indiqué que les études vont commencer à partir de la mi-octobre 2020 dans l'ensemble des établissements universitaires, avec la possibilité pour les étudiants de choisir soit le présentiel ou le distanciel, que ce soit durant les cours ou les travaux pratiques et ce, dans le respect total des mesures de prévention en vigueur.

S'agissant de la formation professionnelle, il est prévu que le nombre de nouveaux stagiaires dépasse, selon le ministre, 282.000 stagiaires, et 12 nouveaux établissements publics de formation professionnelle ont été mobilisés pour recevoir les stagiaires. Le secteur de la formation professionnelle a été renforcé par huit nouveaux internats, alors que le nombre de stagiaires bénéficiant d'internat atteindra environ 19.000, avec un taux d'amélioration de 5% par rapport à la saison précédente, a-t-il précisé.

En ce qui concerne l'enseignement scolaire, le responsable gouvernemental a expliqué que le nombre total d'élèves devrait atteindre environ 9 millions, dont 700.000 nouveaux élèves en première année du primaire, et environ un million d'élèves dans l'enseignement privé, ainsi



qu'environ un million d'enfants dans l'enseignement préscolaire, dont 140.000 nouveaux enfants.

"179 nouveaux établissements ont été mobilisés, dont 15 écoles communales et 11 nouveaux internats, dont 90% sont concentrés en milieu rural, pour accueillir les élèves", a-t-il fait remarquer, ajoutant que le coût financier total de la création et de la réhabilitation lors de cette rentrée scolaire a atteint environ 3 milliards de dirhams. Il a expliqué que le ministère a

mobilisé environ 285.911 enseignants, dont 15.000 nouveaux relevant des cadres des académies régionales d'éducation et de formation.

Le nombre de bénéficiaires du programme de soutien financier aux familles «Tayssir» va, également, être augmenté, portant le nombre d'étudiants à près de deux millions et 540.000 bénéficiaires, soit une hausse de 4,30%, pour un coût financier total de 2 milliards et 170 millions de dirhams.

Un système actualisé d'enseignement à distance a été développé, par l'adoption de la plateforme "telmidice", afin de fournir des ressources numériques couvrant tous les cycles et niveaux, avec un accès gratuit et continu à la plateforme, en diffusant un grand nombre de leçons sur les chaînes de télévision et en créant des classes virtuelles à travers le service "Massar", pour assurer une communication directe entre les enseignants et les étudiants.

## 4.500 bénéficiaires des programmes d'alphabétisation à Laâyoune



Un total de 4.500 personnes issues de la province de Laâyoune ont bénéficié des programmes d'alphabétisation au titre de l'année

2019-2020, a indiqué mardi le directeur régional de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA) de Laâyoune-Sakia El Hamra, Abdallah

Rahim.

Le nombre de bénéficiaires du programme d'alphabétisation s'est élevé à 4.080, tandis que le programme de post-alphabétisation a profité à 465 individus, a-t-il précisé lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya de la région de Laâyoune-Sakia El Hama.

Il a ajouté que 154 formateurs sont mobilisés pour assurer une bonne gestion de la fin de l'année 2019-2020 et l'ouverture de la saison de lecture 2020-2021, tout en saluant le partenariat entre l'ANLCA et les associations de société civile travaillant dans ce domaine.

Dans un exposé présenté à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre l'analphabétisme (le 13 octobre), Abdallah Rahim a expliqué qu'un montant de 1,42 million de dirhams a été versé au profit des associations partenaires au titre l'année 2019-2020 dans le

cadre du programme d'alphabétisation, alors que 161.750 dirhams ont été mobilisés pour la mise en oeuvre du programme de post-alphabétisation.

Compte tenu des conséquences de la suspension de l'étude depuis le 16 mars pour cause du coronavirus (Covid-19), l'ANLCA de Laâyoune-Sakia El Hamra a produit plus de 150 ressources numériques qui ont été mises à disposition sur les réseaux sociaux, a-t-il rappelé, faisant savoir qu'il avait été décidé de reprendre, à partir du 13 octobre, les cours des programmes d'alphabétisation en présentiel pour la saison de lecture 2019-2020, en partenariat avec les organisations de la société civile.

La reprise se fera de manière progressive en fonction de la situation épidémiologique de la région, dans un strict respect des mesures de prévention sanitaires en vigueur, a-t-il insisté.



# L'Entraide nationale planche sur l'autonomisation de la femme

Tenue à Rabat d'un colloque sur les efforts consentis par cette institution en faveur de la gent féminine



Les réalisations de l'Entraide nationale dans le domaine de l'autonomisation de la femme marocaine ont été au menu d'un colloque tenu, mardi à Rabat, à l'initiative de la Commission genre social de cette institution fondée en 1957.

Cette rencontre organisée en partenariat avec le Centre maghrébin des études et recherches en information et communication, a permis des échanges et des réflexions sur les évolutions de la question de la femme depuis des années dans l'objectif de garantir une meilleure présence des femmes dans les postes de décision et de responsabilité.

L'Entraide nationale a toujours joué un rôle de premier plan dans les domaines de l'éducation sanitaire, alimentaire et de lutte contre l'analphabétisme, a souligné le directeur de l'Entraide nationale Mehdi Ouasmi, relevant que les femmes ont grandement tiré profit de ces services dans une logique de promotion du principe de l'égalité des chancés.

Cet acteur institutionnel en matière d'assistance sociale, a-t-il dit, place aussi les personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que les enfants au cœur de ses plans d'action.

La création de l'Entraide nationale

en 1957 par feu SM Mohammed V avait pour but de faire face aux déséquilibres sociaux induits par la colonisation, a-t-il rappelé, ajoutant qu'elle cible par ses prestations notamment les personnes hébergées dans les centres de protection sociale.

Soukaina Sarbout, membre du Centre maghrébin des études et recherches

en information et communication, a de son côté indiqué que cette rencontre se tient dans des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 qui a exigé une redéfinition des priorités et a démontré de manière concrète l'importance du service public, particulièrement dans la sphère sociale.

En chiffres, quelque 439.000

femmes sont en situation de chômage, soit 29,7% du volume global du chômage au deuxième trimestre 2020, a-t-elle fait savoir, citant les statistiques du Haut-commissariat au plan (HCP). Les femmes restent plus touchées par le chômage que les hommes, avec un taux de 15,6% contre 11,3% chez les hommes.

Ainsi, le taux d'activité des femmes n'est que de 20,8% (21,9% au deuxième trimestre 2019), largement en deçà de celui des hommes (69,7%), toujours selon Mme Sarbout. En outre, le nombre total hebdomadaire d'heures effectives travaillées par les femmes a sensiblement chuté pour atteindre 42 millions d'heures (avec une moyenne de 18 heures par semaine) au deuxième trimestre de 2020, contre 90 millions d'heures (moyenne de 35 heures par semaine) à la même période de l'année précédente.

Le colloque initié en commémoration de la Journée nationale de la femme marocaine (10 octobre) a été l'occasion de jeter la lumière sur la question de la femme de manière globale, et plus particulièrement les réalisations accomplies par l'Entraide nationale en vue d'améliorer la condition de la gent féminine.

## Signature d'un protocole maroco-espagnol ciblant plus de 3.000 femmes et jeunes

Un protocole administratif de coopération maroco-espagnole a été signé, mardi à Rabat, dans l'objectif d'appuyer l'autonomisation de plus de 3.000 femmes et jeunes via l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire dans quatre régions du Royaume.

S'étalant sur une période de 36 mois, le protocole a été signé par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui, l'ambassadeur de l'Espagne au Maroc Ricardo Díez-Hochleitner Rodriguez, et le représentant de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID); Ignacio Martínez Boluda.

Ce projet de coopération prévoyant une contribution financière de l'AECID de 600.000 euros, cible des femmes et des jeunes porteurs de projets innovants dans les régions de Casablanca-Settat, Souss-Massa, l'Oriental et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Il intervient dans le cadre du plan de relance du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec des ambitions précises, claires et réalisables, l'objectif étant de rechercher de nouvelles solutions pour lutter contre les effets de la pandémie de Covid-19, indique-t-on auprès du ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale.



# Nicolas Hulot : *Investir dans les énergies renouvelables au Maroc, c'est tout bénéfique pour l'avenir*

# Entretien

*L'ancien ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, est l'une des personnalités préférées des Français. Il est connu pour ses engagements écologiques et son combat pour préserver l'environnement et lutter contre les changements climatiques depuis très longtemps, lorsqu'il était journaliste. Il était l'un des invités du Forum de la paix en Normandie pour parler des enjeux climatiques et de la paix. Dans cet entretien avec Libé, il nous livre sa vérité sur notre monde: "Dans un monde d'humiliation, il n'y a pas de paix".*



**Libé:** Lors de votre intervention au Forum de la paix, vous avez utilisé un nouveau mot pour évoquer les relations internationales. Il s'agit du terme « humiliation ». Que voulez-vous dire par là ?

Nicolas Hulot: J'ai voulu rappeler un élément qui est devenu fondamental, c'est la conséquence d'un développement technologique et sociétal. On a aujourd'hui un monde devenu en une décennie connecté. Partout chacun a accès à la réalité du monde. Tout le monde prend alors conscience des inégalités de traitement et de considérations auxquelles chacun est confronté. Tant que vous ne savez pas et tant qu'on vivait dans un monde cloisonné avec des distances, on restait éloigné de cette réalité. Evidemment, vous aviez des inégalités qui pouvaient perdurer des siècles. Et maintenant chacun peut prendre conscience que simplement par le mauvais hasard il est né au mauvais endroit alors que si on nait juste à côté, on peut se faire soigner d'une maladie. Le remède n'est pas là mais ailleurs. On prend conscience qu'aux Philippines et au Sahel on subit les conséquences d'un phénomène climatique qu'on n'a pas provoqué mais qui a été provoqué par d'autres. S'ajoute à l'exclusion et l'inégalité un élément explosif qu'est l'humiliation et un monde de l'humiliation, ce n'est pas un monde compatible avec la paix.

Tout ça pour dire que personne ne doit fuir ses responsabilités. Ceux qui sont responsables de ces inégalités doivent assumer. Dans un monde solidaire, dans un monde qui ne concentre pas la richesse et où on pense universel, on ne raisonne pas simplement en fonction de ses frontières.

**Les responsables politiques sont conscients de cette situation ?**

Nos politiques sont comme la société, il y a ceux qui ont cette conscience et qui ont évolué. Mais il est important de rappeler que la solidarité, ce n'est pas une question morale ou éthique, c'est une obligation. Personne dans un monde connecté et aussi réactif ne peut aspirer à vivre en paix si on laisse se développer une telle inégalité et si on n'assume pas le choix de modèle que nous avons développé. Nous avons voulu développer un modèle économique qui a épuisé les ressources, un modèle énergétique qui a généré les changements climatiques. On doit assumer les conséquences pas simplement pour nous.

**Vous dites que les politiques sont dépossédés du pouvoir. Quelles sont donc les solutions aujourd'hui pour inverser la tendance ?**

Ils ne sont pas dépossédés de tous les pouvoirs, en tout cas sur le plan économique et financier notamment. Je pense que les politiques, et c'est plus facile à l'échelle européenne à 27, peuvent se ré-

approprier, réinvestir des champs démocratiques dont ils ont été dépossédés. Ce n'est pas normal que dans l'espace européen par exemple, il y ait une grande partie de l'argent qui circule, qui ne soit pas soumise à la solidarité des Etats. Autant un Etat seul peut avoir des difficultés pour remettre de l'ordre et des règles, dans ce qu'on appelle la finance de l'investissement ou l'achat des finances, autant à 27, personne ne pourra se priver de l'espace européen. A 27 en Europe, on peut remettre des règles communes, qui redonneront des marges de manœuvre économiques aux Etats. Et puis il faut quand même rappeler que l'économie est une science des normes que l'on a fixées ensemble. On peut la faire évoluer, comme on vient de le faire et je m'en réjouis pour faire face à cette crise sanitaire. Sortir de l'orthodoxie financière, investir, c'est ce qui va nous épargner des conséquences graves demain. Investir prioritairement dans des secteurs qui sont vertueux et non pas dans les secteurs toxiques.

**Vous dites aussi qu'on sait ce qu'il faut faire mais on ne sait pas comment le faire. Alors comment peut-on faire quelque chose quand on ne sait pas comment le faire ?**

Non, ce que je dis, c'est que souvent on sait ce qu'il faut faire mais on manque de méthode. On sait par exemple qu'il faut changer le modèle énergétique, le modèle agricole, faire en sorte que demain l'économie sociale et solidaire devienne la norme. Ok, ça on le sait, sauf que quand on fait une mutation, il y a des gagnants et des perdants, donc il ne faut pas le faire brutalement. Si vous le faites brutalement, vous avez évidemment un rejet et un refus social. C'est ce qui fait qu'on va de crise en crise, de conflit en conflit, de confronta-

tion en confrontation. Il faut retrouver ce sens de la planification, bien entendu. En fonction de la difficulté des mutations, fixer des objectifs par exemple sur 3 ans, pour sortir du glyphosate, 15 ans pour sortir des véhicules thermiques... Il faut inscrire dans les lois pour faire en sorte que cela soit irréversible. Après, il faut identifier les secteurs où les individus vont être pénalisés par cette mutation. Ensuite, mettre les moyens dans la formation pour les aider économiquement à se reconverter. Il faut donc retrouver le sens de la planification et orchestrer des mutations qui dépassent évidemment les échéances électorales.

**Les pays africains, comme le Maroc, n'ont pas beaucoup de moyens pour faire face aux changements climatiques. Comment font-ils pour mettre en œuvre la transition écologique, qui coûte très cher ?**

Cela coûte cher, ça dépend, je ne vais pas rentrer dans les détails. Mais investir, par exemple, dans les énergies renouvelables au Maroc, c'est tout bénéfique pour l'avenir. Une fois que vous avez des panneaux solaires, pour capter le soleil, vous avez de l'énergie gratuite. Voilà, une fois que vous avez cette indépendance énergétique en plus, cela vous donne sur l'échiquier politique international, une liberté, une indépendance que vous n'aviez pas. Vous savez ce qui coûte cher, ce sont souvent les conséquences d'un certain nombre de pratiques. Il y a des modèles agricoles conventionnels, moins chers en apparence que l'agro-écologique, mais quand vous payez toutes les externalités négatives du modèle conventionnel, parfois il faut mieux mettre l'argent en amont qu'en aval.

**Caen. Propos recueillis par Youssef Lahlali**



Le monde de l'humiliation n'est pas un monde compatible avec la paix



## La Banque mondiale dégage 12 milliards de dollars pour fournir des vaccins aux pays pauvres

**L**a Banque mondiale a annoncé mardi l'approbation d'un plan d'aide de 12 milliards de dollars pour garantir aux pays en développement l'accès rapide aux vaccins quand ils seront disponibles.

Cette enveloppe servira à "financer l'achat et la distribution de vaccins, de tests et de traitements Covid-19 pour leurs citoyens", a précisé l'institution de Washington dans un communiqué. Selon elle, cela pourrait permettre de vacciner "jusqu'à un milliard de personnes".

Cette annonce, faite en marge des réunions d'automne de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, intervient alors que deux essais cliniques ont été suspendus en 24 heures.

Les laboratoires pharmaceutiques américains Johnson & Johnson et Eli Lilly ont suspendu lundi et mardi des essais cliniques, pour le premier d'un vaccin et pour le second d'un traitement expérimental contre la Covid-19, le temps d'évaluer d'éventuels effets secondaires chez des participants, un nouveau contretemps dans la lutte contre la pandémie qui sévit dans le monde.

La Banque mondiale compte, avec cette annonce, envoyer "le signal à l'industrie de la recherche et pharmaceutique que les citoyens des pays en développement doivent également avoir accès à des vaccins Covid-19 sûrs et efficaces". Elle apportera en outre un soutien technique pour préparer les pays au déploiement de vaccins à grande échelle, en coordination avec les partenaires internationaux.

Ce financement fait partie d'un paquet d'aide du Groupe de la Banque mondiale allant jusqu'à 160 milliards de dollars et s'étalant jusqu'en juin 2021 pour aider les pays en développement à lutter contre la pandémie de Covid-19, à également précisé l'institution de Washington. "L'accès à des vaccins sûrs et efficaces et à des systèmes de distribution renforcés est essentiel pour modifier le cours de la pandémie et aider les pays confrontés à un impact



économique et budgétaire catastrophique à progresser vers une reprise résiliente", a souligné David Malpass, le président de la Banque mondiale cité dans le communiqué.

Du côté du FMI, l'économiste en chef, Gita Gopinath, a elle-même insisté mardi sur la nécessité de contrôler le virus pour permettre une véritable reprise mondiale. "Pour l'heure, nous vivons avec le virus", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse présentant les dernières prévisions économiques mondiales.

Et, en l'absence de vaccins, les mesures de distanciation sociale ou de confinement partiel ne peuvent pas être levées, ce qui

freine la reprise.

L'approbation par le Conseil d'administration de la Banque mondiale était attendue puisque David Malpass avait lui-même dévoilé ce projet fin septembre. Il avait alors estimé qu'un vaccin Covid-19 "efficace et sûr" était fondamental pour que le monde puisse rouvrir en toute sécurité.

Alors que les vaccins ne sont pas encore commercialisés, il avait aussi relevé dans un entretien au quotidien français Le Figaro, la nécessité d'anticiper "car le processus de distribution d'un vaccin est complexe".

Il faisait valoir l'expérience "solide" de

la Banque mondiale en matière de programmes de vaccination, avec la polio, la rougeole ou encore en matière de gestion de crise comme celle d'Ebola.

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, martèle elle aussi depuis des semaines que la clé de cette pandémie est de garantir que toutes les innovations (tests, traitements ou vaccins) soient produites à grande échelle et au profit de tous les pays, les plus pauvres compris. "Cet effort devrait inclure une forte composante multilatérale pour aider à distribuer des doses (de vaccins) à tous les pays à des prix abordables", a abondé mardi Gita Gopinath.

## En Tunisie, les couvre-feux se multiplient face au coronavirus

**L**es autorités tunisiennes ont décidé ces derniers jours de réinstaurer un couvre-feu nocturne dans de nombreuses régions à travers le pays pour tenter de limiter la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus, après une hausse inédite des cas ces dernières semaines.

La Tunisie enregistre dernièrement plus de 1.000 nouveaux cas de Covid-19 par jour selon les données officielles, alors que les hôpitaux du pays manquent de moyens et d'effectifs et peinent face à l'afflux de malades.

La Tunisie, qui avait quasiment circonscrit la pandémie fin juin, a ouvert les frontières et levé la plupart des mesures de

prévention au début de l'été. Le nombre de cas confirmés atteint désormais 32.556, dont 478 décès (contre 50 fin juin), selon les derniers chiffres des autorités.

Au moins 18 députés et deux assistants parlementaires ont été testés positifs ces derniers jours, a indiqué à l'AFP le médecin de l'Assemblée, Maher Ayadi.

Pour tenter de ralentir la contagion, deux tiers des gouvernorats du pays ont réinstauré un couvre-feu nocturne durant 15 jours, sur tout ou partie de leur territoire. Un couvre-feu a été instauré début octobre dans l'ensemble des régions côtières de Sousse et de Monastir. Une semaine après, la même décision a été prise pour le grand

Tunis qui comprend quatre gouvernorats et environ 10% de la population tunisienne.

Des mesures similaires ont aussi été imposées à Bizerte, dans le nord de la Tunisie. Le gouvernorat de Sfax, qui a enregistré 39 décès selon la préfecture, étudie la possibilité d'un couvre-feu. Sfax est une ville d'affaires importante et l'un des principaux ports du pays.

Ailleurs, le couvre-feu est partiel et ne concerne que quelques délégations, dans le Nord (Nabeul, Zaghouan, Béja et Kef), dans le Sud (Gabès, Tozeur, Gafsa et Medenine) et dans le Centre (Mahdia, Kairouan et Sidi Bouzid), selon le ministère de

l'Intérieur. Les prières du vendredi y sont interdites ou limitées, certains marchés fermés, et les chaises ont parfois été retirées des cafés.

Le Premier ministre Hichem Mechichi, qui a exclu tout retour à un confinement général, a annoncé le 3 octobre l'interdiction des rassemblements durant deux semaines, et a réitéré l'obligation de porter le masque dans les lieux publics. "Si on n'arrive pas à infléchir cette courbe qui est vraiment en train de monter, on risque d'être débordés", avait mis en garde début octobre Hechmi Louzir, porte-parole du comité scientifique de lutte contre le Covid-19.



# Biden et Trump courtisent les "seniors", électeurs cruciaux pour la présidentielle

Un président "irresponsable" contre un candidat "catastrophique" pour les "seniors": Donald Trump et Joe Biden ont chacun fait mardi un appel du pied aux électeurs les plus âgés, qui devraient jouer un rôle crucial pour déterminer le vainqueur de la présidentielle américaine du 3 novembre.

A 21 jours de l'élection, chacun a promis à ses partisans la victoire.

Enchaînant son deuxième meeting en deux jours, cette fois dans l'Etat-clé de Pennsylvanie, le président républicain s'est montré en forme huit jours après sa sortie d'hôpital, devant une foule enthousiaste, où les masques restaient rares. En tête des sondages, Joe Biden a lui accusé en Floride son rival républicain d'être de plus en plus "irresponsable" depuis qu'il a contracté le Covid-19 puis renoué avec la foule dans ce même Etat-clé, lundi soir.

L'ancien vice-président démocrate de 77 ans a détaillé quelques propositions pour les personnes âgées, un électorat crucial qui, dans le "Sunshine State", a basculé de son côté dans les sondages après avoir voté en majorité pour le milliardaire républicain en 2016. "Le seul senior qui intéresse Donald Trump c'est le senior Donald Trump lui-même", a lancé le candidat démocrate à Pembroke Pines, au nord de Miami, où il a une nouvelle fois dénoncé la gestion de la pandémie par le président républicain.

Mais il s'est surtout attardé sur l'action de son adversaire, alors que les Etats-Unis affichent le plus lourd bilan au monde avec plus de 215.000 morts de Covid-19. "Il a empêché les seniors de Floride et les citoyens de tout le pays d'avoir l'aide dont ils avaient besoin", a-t-il déploré.

"Combien d'entre vous ne peuvent pas embrasser leurs petits enfants?", a-t-il ajouté dans un centre pour retraités. Son discours n'a pas été ponctué par les déclarations parfois embrouillées ou trous de mémoire apparents constatés la veille dans l'Ohio, sur lesquels insiste le camp trumpiste pour mettre en doute sa forme physique et mentale.



Par contraste, le président-candidat âgé de 74 ans se dit désormais "immunisé" contre le coronavirus moins de deux semaines après avoir été testé positif. Mais Joe Biden mène de loin dans les sondages à l'échelle du pays (+10 points d'avance selon la moyenne établie par le site RealClearPolitics).

Il a également l'avantage sur Donald Trump, quoique plus réduit, dans les Etats les plus disputés qui, comme la Floride (+3,7 points), pourraient faire basculer l'élection.

Alors que déjà dix millions d'électeurs ont déposé leur bulletin de vote anticipé, l'ex-magnat de l'immobilier a entamé un marathon de meetings à travers les Etats-clés pour tenter de refaire son retard. Il était mardi soir à Johnstown, dans l'Etat de Pennsylvanie qu'il a remporté en 2016 mais qui

penche à ce stade pour Joe Biden dans les sondages.

Le milliardaire républicain a de nouveau ironisé sur son rival qu'il surnomme "Sleepy Joe" ("Joe l'endormi"), dont il affirme qu'il n'attire "presque" aucun électeur en public. Le candidat démocrate refuse, au nom des précautions sanitaires, d'organiser des grands meetings de campagne.

Se présentant une nouvelle fois en défenseur de "la loi et l'ordre", Donald Trump a encore dépeint son rival comme un candidat aux mains de la "gauche radicale", dont la présidence mènerait au chaos. Et il a aussi fait un appel du pied aux plus âgés. "Le programme de Biden serait catastrophique pour les «seniors», a-t-il déclaré. Il "se préoccupe plus des immigrés clandestins que des citoyens seniors".

A ce même endroit, l'ancien bras droit de Barack Obama avait, fin septembre, rappelé ses origines modestes pour marteler sa nouvelle ligne d'attaque contre le milliardaire: l'élection est un choix entre les classes ouvrière et moyenne, incarnées par Johnstown ou sa ville natale de Scranton, également en Pennsylvanie, "contre Park Avenue", la cinquantaine rue new-yorkaise symbole du riche héritier.

Dans un climat polarisé à l'extrême, le sénateur républicain Mitt Romney, ex-candidat à la Maison Blanche coutumier des critiques contre Donald Trump, s'en est pris mardi avec une virulence particulière au président, présenté comme l'un des principaux responsables du "marasme abominable, injurieux et empli de haine" qu'est devenu selon lui le débat politique.

## Un navire turc reprend les recherches gazières en Méditerranée malgré les pressions



Un navire turc a entamé des recherches gazières dans une zone de la Méditerranée orientale revendiquée par la Grèce, a indiqué mercredi Ankara, faisant fi des appels internationaux à

mettre fin à ces explorations.

Le navire de recherche Oruç Reis "a rejoint la zone d'opération. Les tests ont débuté mardi et nous commençons à recevoir les premières données", a déclaré le ministre

turc de l'Energie Fatih Dönmez, cité par l'agence de presse étatique Anadolu.

La Turquie avait annoncé dimanche dernier le déploiement de l'Oruç Reis jusqu'au 22 octobre dans une zone revendiquée par Athènes au sud de l'île grecque de Kastellorizo, située près des côtes turques.

Le déploiement de ce navire, devenu le symbole des appétits gazières d'Ankara en Méditerranée orientale, a mis à mal les espoirs de désescalade, après plusieurs semaines de vives tensions entre la Turquie et la Grèce, aux mois d'août et de septembre.

Les tensions avaient débuté après le déploiement de ce même navire le 10 août. Ankara avait prolongé plusieurs fois sa mission, ignorant les appels répétés de l'Union européenne et d'Athènes visant à la faire cesser.

L'Oruç Reis avait toutefois regagné les côtes turques le mois dernier, alors qu'il se trouvait dans des eaux revendiquées par la Grèce, dans ce que beaucoup espéraient être un signe d'apaisement d'Ankara pour résoudre

cette crise.

Après l'annonce du nouveau déploiement de l'Oruç Reis, les Etats-Unis et l'Allemagne ont exhorté mardi la Turquie à mettre fin aux "provocations", mais Ankara a balayé les critiques, jugeant qu'elles n'avaient "aucune valeur".

La découverte, ces dernières années, d'importants gisements de gaz naturel en Méditerranée orientale a provoqué une ruée vers cet "or bleu" et empoisonné les relations déjà historiquement tendues entre la Turquie et la Grèce, deux pays membres de l'Otan. La Grèce accuse la Turquie de violer le droit maritime international en prospectant dans ses eaux et réclame des sanctions européennes contre Ankara.

La Turquie soutient qu'elle a le droit de mener des recherches énergétiques dans cette zone de la Méditerranée orientale, arguant que la présence de la petite île grecque de Kastellorizo près de ses côtes ne suffit pas à imposer la souveraineté d'Athènes.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CAHIN-CAHA	AMBULANT	LIE RÈGLE PLATE	COUVERT DE DUNES	MÉTAL	EMPEREUR DE RUSSIE	EXTRA RADIUM	DÉBITRICES
BELLES LETTRES							
SUCRE		FESTIN	DÉDUCTION	COURRIER NON SOLLICITÉ			
GRECQUE	OFFICIER TURC			VOYELLES ARRIME		ÉPATE	
			BLOQUER EN DIRECT				
ESPRIT INVERSE NÉON		L'HOMME À LA POMME LIE			EN CATIMINI	SECRET FIN DE PARTIE	
CRAQUEMENT							
			SÉLECTIONNENT FASCINE				
TERNE AUTEUR INCONNU		GREFFE	MÉTAL		GROGNE	VENU AU MONDE	
			DÉSAGRÉABLE EN PAIX			ROLLÉ SHOOT	
CHOISIT	AVANCE EN LIQUIDE OR			EN PATOIS		PRONOM	
CITOYENNETÉ							
ZIGOUILLE			LETTRES DE BRIGITTE		ÂGES		

Solution mots flechés d'hier

PUDEUR EXCESSIVE	Q	FORMULE SÈVE STRABÈPE	B	GRAND D'ANGLE TERRE	FORME D'ONCH AMARCHO	A	I	LE MÊME VILLE DU NIGERIA	AVIATEUR FRANÇAIS	D	STÉRILET GARÇON
COUVERT DE DUNES	P	U	D	B	O	N	D	E	R	I	È
POSSÉSSIF	S	A	B	O	R	D	E	L	P	H	T
LETTRES DE TIMOR	T	M	A	R	T	I	C	L	E	P	I
LIE	L	I	E	A	N	A	C	O	N	D	A
FOND DE SOCIÉTÉ	O	R	A	L	A	I	N	O	D	E	ÂGE
LÉGAT BERGÈRE	N	O	N	C	È	R	O	G	N	È	
AN	A	N	O	H	M	S	A	T	R		
MEASURE DE FACÉTIE NAUTIQUE	A	U	D	I	O	M	È	T	R	I	E
FÊTU	I	S	T	I	S	T	S	U	R	F	
BRIN	B	R	I	N	T	O	T	O	I	È	
ÂGE	E	R	E	S	E	S	U	S	E	R	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthib  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Gros
- 2- Elimer - Chrétien d'Égypte
- 3- Ville belge - Assassinier
- 4- Eelos - Bassin ménager
- 5- Écarteurs - Époque
- 6- Enleviez - En les
- 7- Point de saignée - Touché
- 8- Id est - Choisirent
- 9- Fougille - Sens
- 10- Choïsites - Demi-mouche

**VERTICALEMENT**

- 1- Plante médicinale
- 2- Saule de vannier - Vrai
- 3- Fameux vaincu - Une des Cyclades - Note
- 4- Pressant - Gagna
- 5- Alerte
- 6- En lice - Baie jaune
- 7- Écrit - Invention arabe
- 8- Assaini - Bouge (Se ...)
- 9- Indien - Amassés
- 10- Roi de Perse - Cheville

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	J	O	L	A	I	N	E
2	O	V	A	I	R	E	S		E	N
3	N	I		N	I	A	I	S		T
4	D	A	N	G	E	R	E	U	S	E
5	A	T	O	L	L			S	U	R
6	N	I	E	E		E	S	T	A	I
7	I	O		S	E	N	T	E		N
8	T	N	T		S	T	A	N	C	E
9	E		D	E	S	E	R	T	E	E
10	S	I	T	U	E	E		E	T	S

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
	5	1	7	3			2	8	3	7	8	9			6		
								9		6			1	5			
				5	8	3						3	4	8			
5	1				4		6		6	8	4						
	7	2	6		9	5	8			2					4		
	8		5				9	3					3	1	5		
		5	2	9						4	8	7					
6											6	1			3		
7	2			6	1	9	3		7		2	4		5	1		
Difficile									Expert								
6			7	2					5	3		9					
		1	8				3			9		6					
	8		6			9	4		1			5			2		
8						2	6						9	8	3		
												5	4	1			
	9	6						1	2	1	8						
	7	2			5		9			2		6			7		
	1			4		5					3			4			
			2	1				8				7		6	9		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
3	2	9	8	1	7	4	5	6	6	8	4	7	2	9	1	5	3
7	5	6	4	9	2	1	3	8	3	5	2	8	1	6	4	9	7
1	8	4	5	6	3	2	9	7	9	7	1	3	4	5	6	2	8
4	3	8	1	7	5	6	2	9	1	9	5	4	3	7	2	8	6
9	7	5	6	2	8	3	4	1	7	4	8	9	6	2	5	3	1
6	1	2	9	3	4	7	8	5	2	6	3	5	8	1	7	4	9
5	4	1	2	8	6	9	7	3	8	3	6	1	5	4	9	7	2
8	6	7	3	4	9	5	1	2	5	2	7	6	9	8	3	1	4
2	9	3	7	5	1	8	6	4	4	1	9	2	7	3	8	6	5
Difficile									Expert								
9	3	2	1	8	4	7	5	6	1	4	7	8	2	3	6	5	9
6	8	1	5	9	7	2	4	3	8	2	3	9	5	6	1	4	7
7	5	4	2	6	3	1	8	9	6	5	9	4	7	1	2	3	8
1	2	3	8	7	6	4	9	5	7	6	2	5	1	4	8	9	3
8	4	9	3	1	5	6	2	7	4	8	5	2	3	9	7	1	6
5	6	7	9	4	2	8	3	1	9	3	1	7	6	8	5	2	4
3	1	6	4	5	8	9	7	2	3	7	8	1	4	5	9	6	2
4	9	5	7	2	1	3	6	8	5	9	6	3	8	2	4	7	1
2	7	8	6	3	9	5	1	4	2	1	4	6	9	7	3	8	5

Abdellatif Jouahri dans le Top 10 des meilleurs banquiers centraux



La Banque des Etats d'Afrique centrale et la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, a précisé le communiqué.

«Même en périodes favorables, les banquiers centraux sont confrontés à une panoplie de défis. Aujourd'hui, avec la crise sanitaire universelle, les banquiers centraux sont confrontés à des contraintes inédites d'ordre politique et opérationnel», a déclaré Joseph Giarraputo, éditeur et directeur de rédaction à Global Finance, dans des propos rapportés par la MAP qui cite le communiqué.

«Notre rapport annuel analyse la situation des pays disposant d'un leadership solide dans la conduite de leur l'économie. Le rapport met aussi en exergue les orientations performantes des politiques monétaires», a-t-il ajouté.

Les notes sont classées sur une échelle de "A" à "F" et tiennent compte des performances réalisées au niveau de la maîtrise de l'inflation, de la réalisation des objectifs de croissance économique, de la stabilité monétaire et de la gestion des taux d'intérêt ("A" représente une excellente performance et "F" un échec total. D'autres critères subjectifs sont également pris en compte dans ce classement.

Les autres banquiers centraux qui ont obtenu la note "A", sont Philip Lowe (Australie), Roberto Campos Neto (Brésil), Dimitar Radev (Bulgarie), Mario Marcel Cullell (Chili), Mohammad Yousef Al-Hashel (Koweït), Nor Shamsiah Mohd Yunus (Malaisie), Julio Velarde Flores (Pérou), Lee Ju-yeol (Corée du Sud) et Yang Chin-long (Taiwan).

## Le FMI anticipe une profonde récession pour le Maroc

	PIB réel			Prix à la consommation <sup>1</sup>			Solde extérieur courant <sup>2</sup>			Chômage <sup>3</sup>		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
<b>Moyen-Orient et d'Asie centrale</b>	1,4	-4,1	3,0	7,8	9,3	9,3	0,7	-3,7	-2,7	...	...	...
<b>Pays exportateurs de pétrole<sup>4</sup></b>	0,3	-6,0	3,3	6,3	7,3	8,0	2,9	-3,3	-2,0	...	...	...
Arabie saoudite	0,3	-5,4	3,1	-2,1	3,6	3,7	5,9	-2,5	-1,6	5,6	...	...
Iran	-6,5	-5,0	3,2	41,0	30,5	30,0	1,1	-0,5	0,3	10,7	12,2	12,4
Émirats arabes unis	1,7	-6,6	1,3	-1,9	-1,5	1,5	8,4	3,6	7,5	...	...	...
Iraq	4,4	-12,1	2,5	-0,2	0,8	1,0	1,1	-12,6	-12,1	...	...	...
Algérie	0,8	-5,5	3,2	2,0	3,5	3,8	-10,1	-10,8	-16,6	11,4	14,1	14,3
<b>Pays importateurs de pétrole<sup>5</sup></b>	3,2	-1,1	2,5	10,3	12,4	11,3	-5,8	-4,5	-4,7	...	...	...
Égypte	5,6	3,5	2,8	13,9	5,7	6,2	-3,6	-3,2	-4,2	8,6	8,3	9,7
Pakistan	1,9	-0,4	1,0	6,7	10,7	8,8	-4,9	-1,1	-2,5	4,1	4,5	5,1
<b>Maroc</b>	2,2	-7,0	4,9	9,2	9,2	9,8	-4,1	-7,3	-5,2	9,2	12,5	10,5
Ouzbékistan	5,6	0,7	5,0	14,5	13,0	10,7	-5,6	-6,4	-7,4	...	...	...
Soudan	-2,5	-8,4	0,8	51,0	141,6	129,7	-15,1	-12,7	-10,7	22,1	25,0	22,0
Tunisie	1,0	-7,0	4,0	6,7	5,8	5,3	-8,5	-8,3	-8,7	14,9	...	...

Le Fonds monétaire international (FMI) a dévoilé mardi dernier ses perspectives de l'économie mondiale pour 2020 et 2021. Il ressort des nouvelles projections de l'institution basée à Washington que l'économie marocaine devrait connaître une récession plus sévère que prévu.

En effet, le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 7% contre +2,2% en 2019, a indiqué l'institution internationale dans un rapport semestriel sur les perspectives de l'économie mondiale.

Les projections du Fonds monétaire sont ainsi plus alarmistes que celles de Bank Al-Maghrib, du Haut-commissariat au plan (HCP), du Centre marocain de conjoncture (CMC) et même du gouvernement.

Rappelons à ce propos qu'au terme de la troisième réunion trimestrielle de l'année du Conseil de Bank Al-Maghrib, tenue le 22 septembre dernier, le wali de la Banque centrale avait déclaré que son institution tablait désormais sur une contraction de 6,3% de l'économie nationale au lieu de 5,2% prévu un mois plus tôt « avec des reculs de 5,3% de la valeur ajoutée agricole et de 6,3% de celle des secteurs non agricoles ».

Deux mois plus tôt, tenant compte d'une baisse prévue de 9% des impôts et taxes sur les produits

nets de subventions, le Haut-commissariat avait, pour sa part, annoncé que « le Produit intérieur brut devrait enregistrer une décroissance de 5,8% en 2020 au lieu d'une progression de 2,5% enregistrée en 2019 ».

Dans sa publication «Maroc Conjoncture» d'août dernier (n° 327), le CMC avait prédit que le PIB devrait se contracter de 6,2% après avoir révisé à la baisse sa prévision de croissance pour l'année en cours.

Soulignons enfin que, dans le cadre de la loi de Finances rectificative pour l'année 2020, le gouvernement a anticipé de son côté sur une récession moins pessimiste

de -5% pour cette même année.

En effet, « en se basant sur des hypothèses fixant la production céréalière à environ 30 millions de quintaux et le cours moyen du gaz butane à 290 dollars US la tonne, le taux de croissance de l'année 2020 serait en recul de 5% (contre 3,7% prévu par la loi de Finances pour l'année 2020) et le déficit budgétaire s'élèverait à 7,5% (contre 3,5% prévu par la loi de Finances pour l'année 2020)», anticipe-t-il.

Dans son rapport semestriel sur les perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international s'est aussi prononcé sur l'inflation qui devrait se situer à 0,2%, soit au même niveau que l'année 2019. Avant de s'accélérer pour atteindre 0,8% l'année prochaine.

Selon l'institution de Bretton Woods, le solde extérieur courant du Maroc devrait passer de -4,7% en 2019 à -7,3% cette année. Il devrait en revanche baisser l'année prochaine pour s'établir à -5,2%.

Pour ce qui est du chômage, il ressort des projections du FMI qu'il devrait se situer à 12,5% cette année contre 9,2% en 2019. Le taux devrait descendre à 10,5% en 2021, selon les prévisions des économistes de l'institution internationale.

Point positif : l'économie devrait retrouver une bonne santé

l'année prochaine. Selon les économistes de l'institution, le produit intérieur brut devrait s'améliorer pour atteindre 4,9% en 2021.

Au niveau mondial, il apparaît que l'économie mondiale serait en train de s'extirper du gouffre dans lequel elle s'était enfoncée lors du « Grand Confinement » d'avril, selon le FMI.

Il n'empêche qu'il anticipe un taux de croissance mondiale de -4,4 % en 2020, soit 0,8 point de pourcentage au-dessus des prévisions de la mise à jour des PEM de juin 2020.

En revanche, les projections envisagent une croissance mondiale de 5,2% en 2021, soit 0,2 point de moins que dans la mise à jour des PEM de juin 2020.

Selon l'organisation, « ce rebond prévu pour 2021 à la suite de la profonde contraction enregistrée en 2020 se traduirait par une légère augmentation du PIB mondial sur 2020 et 2021, de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2019 ».

Qu'à cela ne tienne, et en dépit du fait que le redressement de la Chine ait été plus rapide qu'attendu, le Fonds affirme que « la longue ascension de l'économie mondiale vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie demeure exposée à des revers ».

Alain Bouithy



L'institution de Bretton Woods parie cependant sur une reprise de l'ordre de 4,9% en 2021



## La CGEM attribue son label RSE à Al Omrane et à la Loterie nationale

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé, mardi, l'octroi de son Label Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à la "Holding Al Omrane" et à la Société de gestion de la Loterie nationale et son renouvellement à "Tanger Med Port Authority".

Le label RSE de la CGEM est décerné à la suite d'une évaluation des pratiques des entreprises sur les neuf domaines d'actions constituant la charte de responsabilité sociétale de la Confédération, en conformité avec les objectifs universels de responsabilité sociétale et de développement durable, précise la Confédération dans un communiqué.

Il s'agit des droits de l'Homme, des relations et conditions de travail, de l'environnement, de la prévention de la corruption, de la saine concurrence,

de la gouvernance d'entreprise, des intérêts des clients et des consommateurs, des questions relatives aux fournisseurs et aux sous-traitants et de l'engagement envers la communauté.

Le label aide ainsi les entreprises bénéficiaires à formaliser leurs engagements, à mesurer leur progrès et à faire connaître leurs performances. Il leur permet également d'améliorer leur compétitivité et leur accès aux marchés, de fédérer leurs équipes, de renforcer leur cohésion et leur efficacité tout en tenant compte des attentes de toutes les parties prenantes.

La CGEM décerne le Label RSE pour une période de 3 ans et effectue une évaluation de suivi à 18 mois. Le renouvellement se fait sur la base d'une nouvelle évaluation.

## Signature à Pékin d'un mémorandum d'entente entre la BAO et la CCCME pour la consolidation des opérations financières

Bank of Africa (BMCE Group) a signé, lundi à Pékin à travers sa succursale à Shanghai, un mémorandum d'entente avec la Chambre de commerce chinoise d'import et export de machines et produits électroniques (CCCME), visant à consolider la coopération entre les deux parties en matière d'opérations financières et commerciales.

Signé par la vice-présidente de la CCCME, Liu Chun et le directeur général de Bank of Africa (succursale à Shanghai), Said Arden, ce mémorandum d'entente vise à mettre en place les jalons d'une coopération durable entre la banque marocaine et les membres de la CCCME en

leur offrant, à travers sa succursale à Shanghai, des produits de trade finance et de corporate banking adaptés à leur besoin d'affaires, notamment avec les importateurs africains, indique mardi un communiqué de Bank of Africa.

La CCCME est l'une des plus importantes chambres de commerce en Chine avec ses 10.000 membres qui réalisent 60 % du total export de la Chine, selon la même source.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence notamment du président de la CCCME, Zhang Yujing et du Conseiller économique de l'ambassade du Maroc en Chine, Reda Oudjiri.

# L'investissement, axe névralgique d'une relance durable et inclusive

La promotion et la dynamisation de l'investissement, via le Fonds d'investissement stratégique, se veut un pilier fondamental pour réussir une relance durable et inclusive tant attendue par les acteurs économiques après cette crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Baptisé "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" par S.M le Roi Mohammed VI dans le discours Royal adressé, vendredi, au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 5ème année législative de la 10ème législature, ce Fonds est consacré au financement

des chantiers phares d'infrastructures et à la consolidation des capitaux des entreprises à même de leur permettre de développer davantage leurs activités et par conséquent, préserver et créer de l'emploi, rapporte la MAP.

Les partenariats publics-privés sont l'essence même de ce Fonds qui sera doté de 15 milliards de dirhams (MMDH) provenant du budget de l'Etat. "L'allocation de ces crédits incitera les partenaires marocains et internationaux à accompagner les interventions du fonds et à contribuer aux projets d'investissement à venir", a souligné SM le Roi.

Afin que ce Fonds puisse s'acquitter pleinement de sa mission, le Souverain a donné Ses Orientations pour qu'il soit doté de la personnalité morale et des structures managériales adéquates en vue de s'imposer comme un modèle de bonne gouvernance, d'efficacité et de transparence.

Restructuration industrielle, innovation, activités à fort potentiel, petites et moyennes entreprises (PME), infrastructures, agriculture, tourisme... les domaines d'intervention du "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" sont autant diversifiés que pertinents. Si l'on prend le cas de l'agriculture, un effort colossal d'investissement est attendu au regard de la nouvelle

stratégie "Génération Green 2020-2030" qui prévoit de grands projets agricoles et agro-industriels.

Le tourisme, un des secteurs les plus sinistrés par cette crise du Covid-19, est aussi en quête de la moindre lueur d'espoir pour redémarrer l'activité de tout un écosystème de métiers (hôtellerie, restauration, transport touristique, etc) et essayer les dommages de la crise sanitaire.

Pour gérer d'une manière optimale cette diversification, le Fonds s'appuiera sur des fonds sectoriels qui lui sont rattachés, et ce selon les domaines jugés prioritaires à chaque étape et en fonction des besoins de chaque secteur.

De l'avis de Mehdi El Fakir, économiste spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques, le "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" se base sur "un mode de gouvernance collégiale basé sur le qualitatif et orienté vers des objectifs et des résultats à même d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale, de favoriser la création de nouveaux emplois et de préserver les sources de revenus". Il est important que ce Fonds souverain puisse jouer pleinement son rôle innovateur afin de permettre la transformation des différentes structures sociétales économiques productives, en vue d'accompagner



la mise en place de ce nouveau modèle de développement qui se veut inclusif et permet de créer de la valeur ajoutée ainsi que toutes les conditions du développement durable, a-t-il soutenu.

Pour sa part, Zakaria Meliani, professeur universitaire à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Mohammedia, a souligné que la création de ce fonds souverain aura un impact positif indéniable sur l'économie nationale, notamment en matière de partenariat public-privé national et international dans des secteurs prioritaires à l'instar de l'agriculture, du tourisme, des infrastructures, de l'innovation et de l'in-

dustrie. Ledit fonds sera un modèle économique de qualité et une image de marque pour l'économie nationale, a-t-il soutenu. Et d'ajouter : "Sa création s'inscrit dans une perspective de relance de l'économie et de sauvegarde et création des postes d'emplois touchés par la crise du Covid-19". Force est de constater que le "Fonds Mohammed VI pour l'investissement" donnera certainement un coup de fouet à la croissance économique pour repartir sur des bases solides et bâtir un futur prospère plein de perspectives pour les entreprises, en général, et particulièrement pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et les auto-entrepreneurs.

**Le Fonds Mohammed VI pour l'investissement donnera un coup de fouet à la croissance économique**

# La réussite de la migration des PME-ETI vers le digital, tributaire de la volonté des managers

La réussite de l'accélération de la migration des PME-ETI vers le digital est tributaire de la volonté stratégique de l'Humain et des décisions issues du management au sein de l'entreprise, a souligné mardi, Charaf Hamzaoui, directeur Afrique francophone pour les solutions PME/ETI au groupe SAP.

S'exprimant lors d'un webinar tenu sous le thème "Les PME/ETI à l'ère de la disruption : Comment réussir le pari de la digitalisation ?", M. Hamzaoui a mis en avant le rôle du capital humain dans la conduite de cette transition, le considérant comme "le plus grand frein" de la transition vers la digitalisation. Dans le même ordre d'idées, il a cité d'autres obstacles qui peuvent entraver la réussite du passage des PME vers cette nouvelle stratégie notamment la complexité de la communica-

tion au sein de l'entreprise, la considérant comme la clé du changement qui permet d'assurer la transition, rapporte la MAP. Il s'agit aussi de la réticence au changement qu'il faut prendre en compte à tous les niveaux de l'entreprise tant au niveau managérial qu'au niveau opérationnel, a-t-il souligné, ajoutant aussi la notion de coût, très souvent donnée à l'opérationnel au détriment de la stratégie. La vision stratégique que devrait porter le management a besoin d'être financée et anticipée dans le sens où elle constitue une partie prenante du budget de fonctionnement de l'entreprise, a-t-il dit.

M. Hamzaoui a, de même, mis en avant les compétences en ressources humaines sur le marché national, tout en remettant en question la volonté des dirigeants des PME d'investir

dans de tels talents. Ces craintes, a-t-il dit, sont tout à fait rationnelles au regard de ce qu'elles impliquent au niveau de l'entreprise et cela induit souvent un nouveau mode d'organisation et un bouleversement de la culture de l'entreprise. Pour sa part, Sara El Azim, experte en transformation digitale PME/ETI chez Seidor, a fait savoir qu'au Maroc, l'intérêt est plus porté sur les activités industrielles, indiquant que "ce sont ces entreprises qui ont la volonté et le courage d'être dans l'ère du temps".

Evoquant les étapes de la digitalisation, Mme El Azim a souligné qu'il s'agit dans un premier temps de comprendre le besoin qu'a le client pour cette transformation digitale pour la mise en place, après, d'un atelier de cadrage sur lequel il est possible d'échanger avec les différents départements de l'entreprise.

De son côté, Said Mataich, responsable transformation digitale et innovation chez MarocPME, a jeté la lumière sur les programmes d'accompagnement proposés aux PME en vue d'améliorer les compétences financières, commerciales ou encore organisationnelles, précisant qu'il s'agit de deux programmes phares destinés au conseil et à l'assistance technique, financés par des cabinets conseils à hauteur de 80% pour les PME et de 90% pour les TPE.

Pour réussir le pari, a-t-il dit, il est primordial de répondre à trois questions vitales qui se posent à l'entreprise, à savoir la méthode à adopter pour pouvoir proposer au client une expérience différenciée, les moyens de devenir plus efficace et réduire les coûts pour pouvoir financer la croissance et l'accessibilité aux collaborateurs pour retenir les meilleurs talents.

# Le Musée Berbère porte désormais le nom de Pierre Bergé

Le Musée Berbère, créé en 2011 par Pierre Bergé, portera désormais le nom de “Musée Pierre Bergé des arts berbères” en l’honneur de son fondateur et de son engagement envers cette culture, a annoncé lundi la Fondation Majorelle. “La Fondation Jardin Majorelle est fière d’associer le nom de Pierre Bergé à cette institution dont il est le fondateur et le principal donateur, mais également comme l’un des plus fervents défenseurs de la culture amazighe”, indique un communiqué de cette institution culturelle. “Nous souhaitons saisir l’occasion du troisième anniversaire du musée Yves Saint Laurent de Marrakech, lui-même imaginé et conçu par Pierre Bergé, pour le commémorer publiquement”, souligne la même source.

Pierre Bergé et Yves Saint Laurent ont été, dès leur arrivée au Maroc dans les années 60, passionnés par les arts berbères. “Depuis mon arrivée à Mar-

rakech en 1966, je n’ai cessé d’être fasciné par la culture et l’art berbères. Au cours des années, j’ai collectionné et admiré cet art qui s’étend sur plusieurs pays. À juste titre, les Amazighs ont toujours été fiers de leur culture qu’ils n’ont cessée de revendiquer malgré les vicissitudes qu’ils rencontraient. À Marrakech, pays berbère, dans le Jardin Majorelle créé par un artiste qui a peint tant de scènes, d’hommes et de femmes berbères, c’est naturellement que l’idée de ce Musée s’est imposée”, avait souligné Pierre Bergé cité par la Fondation Majorelle.

Selon le communiqué, les Berbères ou Amazighs sont l’un des plus anciens peuples d’Afrique du Nord. Leur présence remonte à la protohistoire, il y a plus de 9.000 ans. Cette culture est, par ailleurs, riche de diverses influences qu’elles soient africaines, méditerranéennes, orientales, européennes ou internationales.

Patrimoine commun à tous les Marocains, elle constitue une composante fondamentale de leur identité nationale telle que Sa Majesté le Roi Mohamed VI l’a consacrée par la Constitution de 2011. C’est la même année que Pierre Bergé a fondé le Musée Berbère en léguant toute sa collection de plus de 600 objets.

Cette donation présente un panorama de l’extraordinaire créativité des arts berbères (textiles, parures, tapis, poteries...), et témoigne de la diversité de cette culture encore vivante. Ce musée, visité depuis sa date d’ouverture par plus de deux millions de personnes, a permis aux visiteurs marocains d’approfondir leur connaissance de la culture amazighe, et, aux visiteurs étrangers de découvrir ce très riche patrimoine.

Pour rappel, Pierre Bergé a été décoré en 2016 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Grand Cordon du

Wissam Alaouite pour ses services éminents rendus au Royaume du Maroc. Par cette distinction, SM le Roi Mohammed VI a salué la profonde connaissance et la contribution de M. Bergé en faveur de la promotion et de la préservation du patrimoine traditionnel marocain, rendant ainsi hommage à l’implication personnelle et au temps que consacre M. Pierre Bergé à ses différents projets culturels au Maroc, tels que le musée de la Fondation à Marrakech. Fondateur de la maison de haute couture Yves Saint Laurent, il rachète en 1980 les Jardins Majorelle à Marrakech avec Yves Saint Laurent avant d’en faire l’un des lieux les plus emblématiques et mythiques de la ville ocre. En 2011, le Musée Berbère est inauguré par sa fondation et une collection personnelle de Pierre Bergé et de Yves Saint Laurent qui fait la part belle à la culture amazighe, y est depuis présentée.



## Des artistes marocains participent à une exposition collective dans le cadre de la Saison Africa2020

Des artistes marocains participent à une exposition collective dans le cadre de la Saison Africa2020 qui se déroulera en France, métropole et territoires ultra-marins, de décembre 2020 à l’été 2021, apprend-on mardi auprès des organisateurs. Intitulée “Distance Ardente”, cette exposition se tiendra du 8 novembre au 21 mars 2021 au Musée régional d’art contemporain Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (Mrac Occitanie) de la ville de Sérignan.

Organisée sous le commissariat d’Hicham Daoudi, l’exposition collective rassemblera plus de 10 artistes, la majorité Marocains. Il s’agit de Mariam Abouziid Souali, Mustapha Akrim, Zainab Andalibe, Mohamed Arejidal, Hicham Ayouch, Hassan Bourkia, Simohammed Fettaka, Khalil Nemaoui et Fatiha Zemmouri. Deux autres artistes l’Egyptien Moataz Nasr et le Sénégalais Diadiji Diop y prennent également part.

Centrée sur la question du dialogue des mémoires, des identités et des cultures, l’exposition est “une invitation à tous les publics et une célébration de ce qui nous enrichit : la mixité”, soulignent les organisateurs.

Conçue autour des grands défis du 21<sup>ème</sup> siècle, la Saison Africa2020, une initiative du Président français Emmanuel Macron mise en oeuvre par l’Institut français, a pour ambition de présenter les points de vue de la société civile du continent et de sa diaspora récente dans tous les secteurs d’activité.

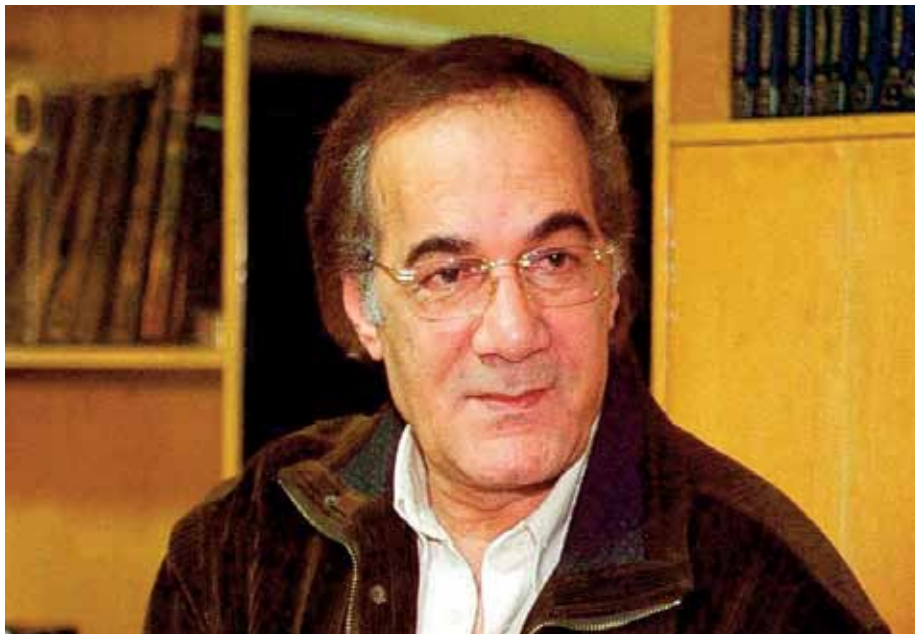
Artistes, scientifiques, intellectuels et entrepreneurs africains vont partager, durant cet événement hors norme, avec le public français une série de questionnements sur l’état de l’Afrique et des sociétés contemporaines.

Initialement prévue de juin à décembre 2020, la Saison Africa2020 a été reportée à décembre 2020 jusqu’à juillet 2021, en raison du Covid-19.





# L'acteur égyptien Mahmoud Yassine n'est plus



L'acteur égyptien Mahmoud Yassine est décédé mercredi matin à l'âge de 79 ans, après un long combat contre la maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

L'artiste a une longue histoire dans le monde de l'art, du cinéma, du théâtre, de la télévision et de la radio. Doté d'une voix rythmée et des performances distinguées en langue arabe, il a été commentateur et conteur lors d'occasions nationales et officielles, et a joué des rôles importants dans des feuilletons religieux et historiques.

Le regretté a travaillé avec un grand nombre de stars, a enseigné des dizaines d'artistes et a remporté plus de 50 prix dans divers festivals locaux et internationaux au cours de sa carrière artistique. Né en 1941 à Port-Saïd (nord), Mahmoud Fouad Mahmoud Yassine était attaché au théâtre depuis tout jeune et son rêve à l'époque était de se tenir sur la scène du Théâtre national, avant de s'installer au Caire pour rejoindre l'université où il a décroché une maîtrise en droit. Le défunt a réalisé son rêve de rejoindre le Théâtre national où il a interprété des

dizaines d'œuvres distinguées telles que "Layla et Majnun", "Mon pays Akka" ou encore "La mort de Guevara".

Il a interprété de petits rôles au cinéma à la fin des années 60, jusqu'à ce que sa grande chance se présente dans le film "Nahnu La Nazraa Al-shok" avec Shadia en 1970, puis les films se sont succédés, dont "Kheit al rafeigh" avec Fatine Hamama, et "Anf w Thalath Oyoum". L'âge lui a donné plus d'espace pour jouer des rôles distinctifs dans le cinéma aux côtés des générations suivantes de stars.

## Ouverture de la saison culturelle de l'Institut Cervantès de Fès par un concert de musique andalouse



Fidèle à ses engagements culturels à l'égard des adeptes de la langue ibérique, l'Institut Cervantès de Fès inaugure la nouvelle saison culturelle par un concert de musique andalouse en ligne qui sera enregistré le vendredi 16 octobre courant et diffusé sur toutes les plateformes digitales de l'institut.

La richesse des liens séculaires entre l'Espagne et le Maroc est indéniable et demeure un exemple vivant de cette symbiose qui se reflète dans la musique.

Sous la direction du virtuose de la musique arabo-andalouse Mohamed Briouel, l'Orchestre arabo-andalou de Fès animera cette soirée en invitant le spectateur à partager et à découvrir un patrimoine riche de ses mélodies, de ses rythmes et de l'élégance et de la délicatesse de sa poésie.

Ce concert est organisé par l'institut Cervantès de Fès et l'ambassade d'Espagne à Rabat en collaboration avec l'institut de Musique et d'art Chorégraphique et de la Délégation Régionale de la Culture à Fès.

Par ailleurs, l'institut Cervantès de Fès a annoncé qu'il a donné le coup d'envoi de ses cours en présentiel.

M. Bettache

# Adieu l'artiste, adieu l'ami !

Un grand artiste et un grand ami nous a quittés. Il vient s'ajouter à la liste, déjà longue, de nos véritables hommes de théâtre, du temps où l'art avait une noble mission, celle d'éduquer les générations montantes. J'ai connu Saadallah Aziz et sa compagne Khadija Assad alors que nous faisons nos premiers pas, chacun dans son domaine. Face au défunt théâtre municipal, le célèbre café «La Comédie» devenu aujourd'hui une tragédie était le lieu de rencontres d'artistes, d'hommes de barreau, de journalistes et de certains footballeurs amateurs des arts. La terrasse de ce café constituait un lieu d'échanges d'idées entre les différentes composantes du monde littéraire et artistiques. De Tayeb et Saïd Seddiki aux frères Badaoui en passant par Maître Maati Bouabid cet espace était un lieu, et je pèse

mes mots, où la culture était le mot d'ordre et ce n'est pas mon ami et confrère Belaid Bouimid qui me contredira, lui qui était un habitué de ce forum intellectuel quotidien.

Mon amitié avec Saadallah Aziz et Khadija Assad a duré de longues années avant qu'il n'émigre au Canada. Auparavant j'ai suivi et couvert pour le journal Le Matin ses divers spectacles. Ses différentes pièces théâtrales faisaient le plein tant à Casablanca que lors des tournées à travers les principales villes du Royaume. Ceci bien avant l'avènement de 2M et des sitcoms auxquels il a pris part et qui ont connu une grande audience. Avec le décès d'Aziz Saadallah le théâtre national a perdu une de ses figures de proue. Qu'il repose en paix dans un monde meilleur !

Par Mustapha Abou Ibadallaah





# Sur le chemin du Prix Nobel de physique de 2020

## Horizons

Il est inscrit dans la tradition de chaque première quinzaine du mois d'octobre de voir annoncer les noms des primés des Prix Nobel des six disciplines que sont la physique, la chimie, la médecine, l'économie, la littérature et la paix. Ces Prix sont décernés par l'illustre Académie Royale de Suède des sciences pour la physique et la chimie, l'Institut Karolinska pour la médecine, l'Académie Royale de Suède des lettres pour la littérature et un Comité de cinq individus élus par le Parlement norvégien pour la paix. Le Prix Nobel de l'économie ne figure pas dans le testament d'Alfred Nobel, et ce n'est qu'en 1968, que ce prix a été établi par la Banque nationale suédoise.

Pour la physique en particulier, les noms primés sont d'abord l'éminent physico-mathématicien britannique Roger Penrose, l'Allemand Reinhard Genzel et l'Américaine Andrea Ghez grâce à leurs travaux sur l'origine et la découverte des trous noirs, comme prélude à une nouvelle physique. Les médailles et les diplômes de la Fondation Nobel leur seront officiellement remis par le roi de Suède, le 10 décembre, jour de l'anniversaire de la mort du fondateur Alfred Nobel.

Ceci dit, chaque année, nous avons droit à des festivités transmises à travers la planète, couronnant ainsi ceux et celles qui ont fait l'effort dans l'innovation et la créativité. C'est un prix qui récompense des figures scientifiques, littéraires, médicales etc.; qui se sont brillamment illustrés chacune dans son domaine, afin de rendre de grands services à l'humanité.

En fait que sont ces trous noirs? Ce sont des objets compacts gigantesques, avec des masses pouvant aller de quelques dizaines jusqu'à quelques millions de fois la masse du Soleil. Ils sont nommés noirs car ils sont invisibles et aucune matière ni lumière n'en sort. Ce sont des objets qui concentrent toute la masse du Soleil dans une sphère de dix kilomètres de rayon. Pour mieux cerner le problème des trous noirs, il y a un côté théorique concernant les trois nobélisés qui sont tous des théoriciens, et un autre côté expérimental en relation avec les ondes gravitationnelles et leur détection, qui sont pour le moment le seul moyen d'approche.

Sur le plan théorique, la logique nous remet à la source qui est la théorie newtonienne de la gravitation, élaborée en 1704. Son principe de base est l'existence de l'attraction univer-

selle. Par conséquent les corps célestes décrivent des orbites autour d'un centre de rotation, comme exemple le Soleil qui attire les planètes et celles-ci attirent leurs satellites. Cette attraction va s'étendre aux étoiles qui, à leur tour, s'attirent mutuellement dans les galaxies et celles-ci s'attirent aussi les unes les autres. A l'échelle de notre planète, la Terre nous attire, ce qui permet de nous définir par notre poids. En résumé, d'après Newton, la gravitation se manifeste par des forces qui mettent les corps en mouvement, la Terre tourne autour du Soleil car celui-ci exerce une force gravitationnelle sur notre planète. Malheureusement, la théorie de Newton n'est pas complète pour généraliser l'explication de tous les phénomènes astronomiques.

Un siècle plus tard, John Michell qui fut professeur à Cambridge, s'est posé la question : Une masse pourrait-elle devenir tellement grosse que son attraction interdirait à tout corps de s'en libérer? Il a calculé la vitesse de libération qui devait rester inférieure à celle de la lumière en montrant que de telles masses sont envisageables. Le monde scientifique est resté figé à cette supposition jusqu'à ce qu'Einstein, avec sa théorie de la relativité générale, a changé le concept de la gravitation. En quoi se résume cette relativité générale?

Historiquement parlant, le tout a commencé avec A. Einstein à travers sa fameuse théorie de relativité générale, publiée en 1915. Ce n'est autre qu'une généralisation de sa première théorie de relativité restreinte ayant prédit l'effacement de l'éther, publiée en 1905. Avant même de nous étendre sur la relativité générale, donnons quelques éléments d'explication de la théorie de relativité restreinte.

### Relativité restreinte

En premier lieu, c'est une théorie développée pour n'être appliquée qu'aux objets en mouvement uniforme, sans accélération ni décélération. Dans ce contexte de relativité, les lois de la physique restent les mêmes (invariantes) dans tous les systèmes de référentiels. Pourvu que ces objets ne soient soumis à des accélérations, alors ceci exclut au passage toute existence de référentiel privilégié.

En deuxième lieu, la vitesse de la lumière dans le vide est invariable (constante universelle), ce qui laisse dire que pour tout observateur en mouvement, sa vitesse doit garder la

même valeur qui ne doit pas dépasser 300.000 km (précisément 299.792.458 m/s). A partir de cette constance de vitesse de la lumière, on peut déduire deux notions nouvelles : la contraction de l'espace et la dilatation du temps.

Nombreuses sont les conséquences de la théorie de la relativité restreinte, contentons-nous d'en citer les plus célèbres :

- Matière et énergie sont équivalentes (la célèbre formule  $E=MC^2$ ).

- Espace et temps sont intimement liés formant une seule entité, l'univers a donc quatre dimensions, comprenant le temps et par suite l'espace qui deviennent l'espace-temps.

- L'impossibilité pour une particule matérielle d'atteindre ou dépasser la vitesse de la lumière qui n'est atteinte que pour la lumière ou toute particule dépourvue de masse. Cette dernière doit être considérée comme la vitesse ultime de déplacement de l'information. Ce qui donne une nouvelle définition à la distance et au temps : une seconde est l'équivalent d'une distance de 300.000 km.

### La relativité générale

En voulant compléter le travail initié par Newton, Einstein a donné une nouvelle vision de la gravitation tout à fait différente de celle de Newton dans ce qu'il a appelé relativité générale élaborée en 1915. Pour Einstein et via les équations formulées, la gravitation n'est pas une force de gravitation (comme le poids), mais c'est plutôt une courbure de l'espace-temps. Ainsi, le mouvement d'un corps n'est pas déterminé par des forces, mais par sa configuration de l'espace-temps.

Cette configuration vient éliminer ce que nous faisons apprendre aux élèves et aux étudiants en mécanique classique, que la Terre tourne autour du Soleil car celui-ci exerce une force gravitationnelle sur notre planète. Pour Einstein et d'après la relativité générale, c'est une perturbation de l'espace-temps introduite par la masse du Soleil qui est à l'origine du mouvement de la Terre.

En 1916 déjà, l'Allemand Karl Schwarzschild a trouvé une solution aux équations de la relativité d'Einstein lui permettant de calculer pour des masses singulières, le rayon de la sphère au-delà duquel rien ne puisse s'en échapper. Après presque 50 ans, soit en 1965, R. Penrose a démontré que ce genre d'objets devraient exister comme étant dus à l'effondrement d'étoiles sur elles-mêmes, qui ont

pris le nom de Trous Noirs. Pour cette résolution, il a inventé de nouveaux outils mathématiques qu'il a pu utiliser dans la logique de la relativité. Ces outils lui ont permis de démontrer que la formation de trous noirs était une prédiction forte de la théorie de la relativité générale, et cela découlait de cette logique ancienne qui laissait penser à l'existence de ce type d'objets dans l'univers. C'est à partir de ces idées que les recherches ont commencé, et on a d'abord trouvé des petits trous noirs de taille de quelques masses solaires à quelques dizaines, en observant leurs interactions gravitationnelles avec des étoiles visibles, ces derniers tournant autour d'un centre invisible.

La théorie et les outils construits par Penrose sont bons pour la théorie, mais il faut bien des expériences d'observation pour vérifier la validité de cette théorie. Pour cela, il y a des télescopes très performants qui permettent d'entrevoir quelques trous noirs quand, dans les années 1990, les deux autres chercheurs primés Reinhard Genzel et Andrea Ghez, ont trouvé au centre de la voie lactée, c'est-à-dire notre galaxie, un énorme trou noir de 4 à 5 millions de masses solaires. Sa formation était incompréhensible, car il ne pouvait pas provenir d'une simple étoile s'effondrant sur elle-même. Depuis, un bon nombre de trous noirs supermassifs ont été repérés au centre d'autres galaxies. On se trouve alors entre des petits trous noirs stellaires et des supermassifs, et entre les deux, il n'y a rien.

Tout récemment en 2016, grâce aux détecteurs Ligo et Virgo, l'émission d'ondes gravitationnelles provenant de la fusion de deux trous noirs a été détectée indiquant déjà une masse supérieure à celles des trous noirs stellaires. C'est une physique toute nouvelle qui est en train de naître et ce Prix Nobel est venu pour récompenser l'origine propre à cette physique. Comme on peut le constater, depuis la gravitation de Newton, on ne fait qu'avancer dans la compréhension de l'interaction gravitationnelle même si on a compris peu sur la matière.

Ce trou noir au centre de notre galaxie ainsi que tous les autres, d'ailleurs, n'ont toujours pas été vu jusqu'à présent, et on ne dispose que d'indices de leur présence et de leurs alentours. Désormais, il y aura matière à réfléchir à des moyens pour en détecter les traces. Le problème de voir ce trou noir reste posé, car tout objet qui serait envoyé à sa proximité serait absorbé.

## THE NOBEL PRIZE IN PHYSICS 2020



Donc, ce qui reste, c'est de voir par ses effets, par ses forces gravitationnelles qui font que ces sondes tourneront de plus en plus vite quand elles s'en rapprochent, attirées à l'intérieur. Celles-ci auront la particularité de tourner sur elles-mêmes, et si elles tournent extrêmement vite, elles pourraient expulser de la matière, comme un manège qui expulse des corps.

Sur le plan pratique et expérimental, les regards des scientifiques restent donc braqués sur leurs instruments Ligo et Virgo, qui sont à l'origine de la découverte récente des ondes gravitationnelles, dont nous donnons un bref aperçu.

C'est dans le cadre de ce Ligo qui est une abréviation en anglais de Laser Interferometer Gravitational-Wave Observatory, que nous pouvons traduire en français par : Observatoire des ondes gravitationnelles par interférométrie Laser, que la première détection d'ondes gravitationnelles a eu lieu, en février 2016. David Reitze, le directeur de cet observatoire, lieu de la découverte, s'est exprimé avec enthousiasme en annonçant : « Ce qui est vraiment excitant, c'est ce qui va venir après ». Il a ajouté : « Il y a 400 ans, Galilée a tourné son télescope vers le ciel et a ouvert l'ère de l'observation moderne de l'astronomie. Ce que nous faisons est d'une importance similaire. Nous ouvrons une fenêtre sur l'univers, la fenêtre de l'astronomie gravitationnelle ».

C'est une découverte majeure qui marquera tout le monde de la science et en particulier celui de la physique, dans le sens d'avoir confirmé une prédiction vieille de cent ans faite par A. Einstein. Cette découverte est le résultat d'une collaboration qui a réuni 27 pays avec un nombre de chercheurs dépassant le millier,

partagés entre les deux sites jumeaux de détection, le premier en Louisiane et le second à Hanford dans l'Etat de Washington, séparés par une distance de plus de 3000 kilomètres. Le lieu Hanford représente quelque chose pour la mémoire du scientifique américain, en tant que lieu de mise en application du Projet Manhattan. C'est donc le berceau de la conception de la première bombe atomique américaine de 1945.

En rentrant dans le vif du sujet, posons-nous la question : en quoi consiste cette découverte ? La réponse est que dans un laps de 7 millisecondes de toute la vie du projet Ligo, les interféromètres dits de Michelson (utilisés pour des travaux pratiques de licence de physique) des deux sites jumeaux ont pu détecter le passage de ces ondes gravitationnelles. Celles-ci qui ne sont autres que des ondes de déformation de l'espace-temps, qui nous sont parvenues sur Terre comme résultant du choc causé par la fusion de deux trous noirs de 29 et 36 masses solaires situés à un milliard d'années-lumière de la Terre.

Durant leur passage, l'espace-temps a subi une déformation comme un vent qui déforme un drap en séchage. Pour une meilleure comparaison, prenons le mouvement que prend une surface d'eau après un jet de pierre ; des rides de forme circulaire partent dans tous les sens en créant ce qu'on appelle un front d'onde. Entre le premier et le second front d'onde existe ce qu'on appelle un déphasage, ou encore une différence de marche et c'est cette grandeur même qui est détectée par l'interféromètre.

L'interféromètre de Michelson est conçu pour la mesure des effets d'une extrême sensibilité, sachant qu'il équipe aussi

des spectromètres à bord de satellites pour l'analyse hyperfine en infrarouge lointain appelée spectroscopie stellaire. C'est surtout grâce à cet appareil que l'éther est rendu inexistant et confirme la relativité restreinte d'Einstein et que la vitesse de la lumière est une constante universelle.

Comment ces ondes gravitationnelles sont-elles formées ? Ces ondes gravitationnelles se forment lors de l'explosion d'une étoile en supernova ou de son effondrement sur elle-même, et cette explosion est un des événements les plus violents ayant lieu dans l'univers à côté des collisions de galaxies, ou encore quand deux trous noirs se spirulent l'un autour de l'autre.

Comment sont-elles détectées ? L'histoire de la détection remonte à la fin des années 1960, qui s'est avérée erronée faute de matériel perfectionné. Depuis, les physiciens ont continué à travailler avec persévérance en construisant de gigantesques amplificateurs ayant enfin permis de détecter ces infimes variations : Ligo aux Etats-Unis, Virgo en Europe et Kaga au Japon. C'est un effet de distorsion vu sur Terre à une échelle hallucinante : un dix millième de la taille d'une particule élémentaire, soit environ 10-19 mètres.

Pour finir, reprenons l'essentiel de l'interview accordée par le nobélisé Roger Penrose au quotidien britannique The Telegraph : Roger Penrose a expliqué que le Big Bang, cette grosse explosion survenue il y a 15 milliards d'années et qui est à l'origine du temps, de l'espace et de la matière, n'a pas été la première à s'être produite. Selon le même scientifique qui défend la théorie révolutionnaire de l'univers de Hawking, cet univers dans lequel nous vivons ne serait ainsi pas le premier ni le dernier.

Il a dit : « Le Big Bang n'est pas le commencement. Il y avait quelque chose avant le Big Bang, et ce quelque chose est précisément ce qui nous attend dans le futur ».

Pour nous permettre de comprendre, Penrose a expliqué « que l'univers est en expansion permanente, et l'univers continue à s'étendre jusqu'à ce que toute la matière qu'il contient se désintègre, laissant la place à un tout autre et nouvel univers. Nous avons un univers qui se développe et se développe, et selon cette folle théorie qui est la mienne, dans un avenir lointain, toute cette masse finira par se désintégrer en nouveau Big Bang, donnant naissance à de nouveaux temps infinis ». Une succession de Big Bang en somme que Penrose résume en employant plus précisément le terme « Aeon » qui, en grec ancien, signifie « Nouvel Age », mais aussi l'éternité.

Il a conclu par annoncer : « L'univers que nous connaissons ne serait pas à lui seul infini, mais s'inscrit en fait dans une série illimitée avec d'autres qui produisent cet Aeon. Mis bout à bout, ces univers à la fois nouveaux et anciens forment un ensemble infini ».

Comme authentique scientifique, Penrose n'avance évidemment pas cela sans un minimum de preuves qui sont, d'après lui, les points de Hawking. Penrose y a déjà fait référence dans une étude parue en 2018, dédiée à la mémoire de Stephen Hawking, dans laquelle plusieurs scientifiques et lui-même indiquaient que des formes tourbillonnantes observées dans le ciel pourraient être le signe de trous noirs ayant survécu à la destruction d'un univers avant le Big Bang.

**Par Abdelkrim Nougoui**  
Enseignant-chercheur à Oujda

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'AZILAL  
 COMMUNE DE ZAOUÏA-AHANSAL

**Avis de décision de procéder à l'examen  
 d'aptitude professionnelle pour l'année 2020**

Le Président de la commune de Zaouïa-Ahansal organisera le 08 novembre 2020 à partir de 9h du matin au siège de la commune l'examen d'aptitude professionnelle pour atteindre les grades suivantes :

- 1- adjoint administratif 2eme grade échelle 7 au profit du personnel émergeant au budget communal au grade adjoint administratif 3 eme grade échelle 6 .
- 2-Rédacteur 3eme grade échelle 9 au profit du personnel émergeant au budget communal au grade rédacteur 4 eme grade échelle 8 .
- 3- adjoint technique 2eme grade échelle 7 au profit du personnel émergeant au budget communal au grade adjoint technique 3 eme grade échelle 6 .

**Remplissant les codifilons suivantes :**

\* Avoir au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade concerné jusqu'au : 08/11/2020 nombre de poste existant pour chaque grade : (01) poste .

Le dossier de candidature se compose de :

- 1- Demande de participation à l'examen.
- 2- Une copie de la décision de nomination dans le grade actuelle .

Pour les fonctionnaires qui ont l'ancienneté requise et qui souhaite mettre à la disposition de participer à l'examen d'aptitude professionnelle de déposer leurs demandes de participation au bureau du personnel de la commune avant le :27 octobre 2020.date limite d'acceptation des demandes .

N° 8265/PA

جامعة شعيب الدكالي الممثلة المغربية  
 جامعة شعيب الدكالي - الجديدة  
 المدرسة العليا للتكنولوجيا  
 Université Chouaib Doukkali  
 المدرسة العليا للتكنولوجيا  
 Sidi Bennour - سبي بنور

**Avis de Concours de Recrutement**

D'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant  
 (Réservé aux Fonctionnaires titulaires d'un doctorat)

(01 poste) - Session 15/11/2020

Au profit de L'Ecole Supérieure de Technologie - Sidi Bennour

Le Directeur de L'Ecole Supérieure de Technologie Sidi Bennour (ESTSB) annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Réservé aux Fonctionnaires titulaires d'un doctorat).  
 Session du 15/11/2020 au profit de l'école supérieure de Technologie de Sidi- Bennour dans la spécialité suivante :

SPECIALITE	NBRE DE POSTES	SESSION	GRADE	ETABLISSEMENT
MATHEMATIQUES/ STATISTIQUES	01 Poste	15/11/2020	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT	ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE - SIDI BENNOUR-

Les candidats(s) intéressés(es) doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant <http://econours.ud.ac.ma/>, Le dernier délai d'inscription sur le site précité est avant le 31/10/2020.

**Le Concours comporte les Epreuves suivantes**

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- Autorisation de l'administration d'appartenance pour passer le concours;
- Une attestation de travail;
- Deux photocopies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Cinq exemplaires du curriculum vitae;
- Cinq copies légalisées du diplôme de Doctorat;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...)( version papier);
- Deux copies d'extrait d'acte de naissance,

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 31.10.2020

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).
- Le site web suivant <http://econours.ud.ac.ma/>.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

Av. Jabrane Khalil Jabrane  
 ☎ B.P 299 -24000 El Jadida

Tel : 05 23 34 44 47/48  
 Fax : 05 23 34 44 49  
[www.ud.ac.ma](http://www.ud.ac.ma)

الهاتف : 05 23 34 44 47/48  
 الفاكس : 05 23 34 44 49  
[www.ud.ac.ma](http://www.ud.ac.ma)

شماره تلفن : 05 23 34 44 47/48  
 شماره فکس : 05 23 34 44 49  
 آدرس : 24000-299 - الجديدة

N° 8266/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME  
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa  
 Direction Provinciale de l'Agriculture  
 TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
 N° 29/2020/DPATZ/SMOP  
 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le Mercredi 11 Novembre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 4 lots séparés comme suit :**

- Lot n 1 : Travaux de construction d'un ouvrage d'art au niveau du douar Afial CT Afella ighir, Cercle Tafraout, Province de Tiznit.
- Lot n 2 : Travaux de construction de la liaison routière entre RP1925 au Douar Amaloukhfisse sur une longueur de 1+240 km, CT. AMMELNE, Cercle Tafraout, Province de Tiznit.
- Lot n 3 : Travaux de construction de la liaison routière reliant Douar Youguit au Douar Id Ben Saïd sur une longueur de 1+500 km, CT. Arbaa Sahel, Cercle et Province de Tiznit.
- Lot n 4 : Travaux de construction de la piste rurale reliant le centre Arbaa Ahmed et Douar Timzgou y compris accès vers douar Anamer sur une longueur de 2+000km. C.T Arbaa Ait Ahmed, cercle Anezi, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 60.000,00 (Soixante mille dirhams)
- Lot n° 2 : 15.000,00 (Quinze mille dirhams)
- Lot n° 3 : 30.000,00 (Trente mille dirhams)
- Lot n° 4 : 60.000,00 (Soixante mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 Lot n° 1 : 4.586.130,00 (Quatre millions cinq cent quatre vingt six mille cent trente dirhams)  
 Lot n° 2 : 806.616,00 (Huit cent six mille six cent seize dirhams)  
 Lot n° 3 : 2.662.608,00 (Deux millions six cent soixante deux mille six cent huit dirhams)  
 Lot n° 4 : 4.171.296,00 (Quatre millions cent soixante et onze mille deux cent quatre vingt seize dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

**Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :**

**\* Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Branche d'activité	Qualification	classe
Lot 1	7	7.2	3
Lot 2	7	7.2	4
Lot 3	7	7.2	3
Lot 4	7	7.2	3

**\* Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 8267/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME  
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa  
 Direction Provinciale de l'Agriculture  
 TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
 N° 30/2020/DPATZ/SMOP  
 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le Jeudi 12 Novembre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 3 lots séparés comme suit :**

Lot n 1 : Travaux de construction de la liaison routière reliant Douar Id Aïssa, Id ouchibane et Id Berka sur une longueur de 2+ 700 km, CT. SIDI BOUABDELLI, Cercle et Province de Tiznit.

Lot n 2 : Travaux de construction de la liaison routière reliant Douar Idoou Taleb au Douar Idbou Oualamen sur une longueur de 2+ 800 km, CT. SIDI BOUABDELLI, Cercle et Province de Tiznit.

Lot n 3 : Travaux de construction de la liaison routière reliant Douar Id Boutengouit à la RP 1903 sur une longueur de 1+500 km, CT. Sidi bouabdelli, et la liaison routière reliant Douar Id Mourache à la RP 1903 sur une longueur de 1+250 km, CT. Sidi bouabdelli, Cercle et Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 30.000,00 (Trente mille dirhams)
- Lot n° 2 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 3 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 Lot n° 1 : 2.195.082,00 (Deux millions cent quatre vingt quinze mille quatre vingt deux dirhams)  
 Lot n° 2 : 3.309.258,00 (Trois millions trois cent neuf mille deux cent cinquante huit dirhams)  
 Lot n° 3 : 3.499.452,00 (Trois millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent cinquante deux dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

**Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :**

**\* Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Branche d'activité	Qualification	classe
Lot 1	7	7.2	4
Lot 2	7	7.2	3
Lot 3	7	7.2	3

**\* Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 8268/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE  
MARITIME  
Direction Régionale de  
l'Agriculture Du Souss-  
Massa Draa  
Direction Provinciale  
de l'Agriculture  
TIZNIT  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS N°  
28/2020DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)  
(Réservé à la petite et  
moyenne entreprise  
nationale)

Le Lundi 09 Novembre  
2020 à 10 H, il sera procédé,  
à la Salle de réunion de la  
D.P.A de Tiznit, à l'ouver-  
ture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres ouvert sur  
offres de prix pour : Acqui-  
sition de Petits outils agri-  
coles au profit des  
agriculteurs des périmètres  
irrigués par la STEP de Tiz-  
nit. Commune de Tiznit,  
Cercle et province de Tiz-  
nit.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
des Marchés de la D.P.A de  
Tiznit, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
4.000,00 (Quatre mille di-  
rhams)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 219.960,00  
(Deux cent dix neuf mille  
neuf cent soixante dirhams)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27  
et 29 et 31 du décret n° 2-  
12-349 relatif aux marchés  
publics du 8 Joumada I  
1434 (20 Mars 2013) relatif  
aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau des Marchés de la  
D.P.A de Tiznit ;  
- Soit les remettre au Prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offre au début de  
la séance et avant l'ouver-  
ture des plis ;  
- Soit les envoyer par voie  
électronique du portail des  
marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 7, 8 et 9 du ré-  
glement de consultation.

N° 8271/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°06/INDH/CA/2020-P4  
Le 11 Novembre 2020 à  
10H, il sera procédé, dans la  
salle des réunions du secré-  
tariat général de la provin-  
ce de Ouarzazate à l'ouver-  
ture des plis relative  
à la consultation architectu-  
rale pour LES ETUDES AR-  
CHITECTURALES ET

SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE DIX  
UNITES PRESCOLAIRES A  
LA PROVINCE D'OUAR-  
ZAZATE.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des mar-  
chés du Secrétariat Général  
de la province d'Ouarza-  
zate, il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics  
http://www.marchespub-  
lics.gov.ma

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est d'un Million  
CinquanteMille Di-  
rhams(1.500.000,00dh ).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101, et 102  
du décret n° 2-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
d'ordre du secrétariat gé-  
néral de la province  
d'Ouarzazate sis a avenue  
Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
Bureau précité  
-Soit les déposer sous for-  
mat électronique et ce  
avant la date d'ouverture  
des plis

-Soit les remettre directe-  
ment au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des  
plis.

Il est prévu une visite des  
lieux le 27 Octobre 2020 à  
11 heures.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 06 du règle-  
ment de la consultation ar-  
chitecturale.

N° 8272/PA

EVAZAT « SARL »  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
08/09/2020, il a été établi  
les statuts d'une société  
SARL dont les caractéris-  
tiques sont:

1- Dénomination : EVAZAT  
« SARL ».  
2- Objet :  
• Import et export des ma-  
tières en plastique, maté-  
riels et outillages, moules et  
toutes autres matières de fa-  
brication ainsi que la fabri-  
cation des chaussures en  
plastique ;

3- Siège Social : Casablanca,  
Lahraouine, Oulad Mel-  
louk, Route 1033.

4-Capital Social: 100 000,00  
DH, divisé en 1000 Parts So-  
ciales de 100 dhs chacune,  
attribuées aux associés  
comme suit : 800 PS à M.  
AIT AZZAT Mohamed, 100  
PS à Mme FATOUAKI Fa-  
tima et 100 PS à Mme MA-  
TRAKA Fatima.

5-Gérance et Signature: M.  
AIT AZZAT Mohamed gé-  
rant nique pour une durée  
illimitée.

6-Durée : 99 ans.  
7-Dépôt légal : Le dépôt  
légal a été effectué au greffe  
du Tribunal de Commerce  
Casablanca le 06/10/2020  
par le C.R.I de Casablanca  
dont RC N°474655.

N° 8273/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
21/DRPJ/ANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 10/11/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida -à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'INSTALLATION DE PORTAILS POUR LES DIFFERENTS ACCES DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **14 000,00** QUATORZE MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **936 000,00** TTC  
**NEUF CENT TRENTE SIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **02/11/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

1. LE DOSSIER ADMINISTRATIF EXIGE LES PIECES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10-A.I DU REGLEMENT DE CONSULTATION.

2.LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: L QUALIFICATION: L5 OU L8 CLASSE: 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 -06 20 69 51 82 -06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N° 8269/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
23/DRPJ/ANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 10/11/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida -à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ACQUISITION DES BOUEES DE SIGNALISATION MARITIME AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **9 000,00** NEUF MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **720 000,00** TTC  
**SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: E QUALIFICATION: E15 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 -06 20 69 51 82 -06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N° 8270/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE NADOR  
CERCLE DE GUELAIA  
CAIDAT DE B.BOUIFROUR  
COMMUNE D'IKSANE

Avie d'examen  
D'aptitude professionnelle année 2020

Le président de la commune d'Iksane déclare que la dite commune organisera l'examen d'aptitude professionnelle le 15 Décembre 2020 au siège de la commune d'Iksane pour accès au grade :

- Adjoint technique 2ème grade, échelle 07.

L'examen est ouvert aux Adjoints technique 3ème grade, échelle 06, de la commune d'Iksane ayant 6 ans d'ancienneté.

- Nombre de poste : deux ( 02 ) postes.

Les intéressés doivent déposer leur candidature au bureau des ressources humaines de la commune avant le : 23 Novembre 2020.

N° 8274/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Chtouka Ait Baha  
Cercle Belfaa Massa  
Caïdat Ait Milk  
Commune Territoriale Ait Milk  
Direction des services  
Bureau des affaires financières et budgétaires  
\*\* ressources humains\*\*

AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS  
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
Au profit des fonctionnaires de la commune territoriale  
AIT MILK  
EXERCICE 2020

La commune territoriale d'ait Milk, organise des examens d'aptitude professionnelle au siège de la commune d'ait Milk Chtouka ait Baha, le 21 décembre 2020 à 09h00 mn, pour l'accès au grade suivants :

- 1- **adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade échelle 7**, au profit des adjoints administratifs 3<sup>ème</sup> grade qui ont 6 ans d'ancienneté à ce poste.
- 2- **Adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade échelle 7**, au profit des Adjoint technique 3<sup>ème</sup> grade qui ont 6 ans d'ancienneté à ce poste.

Les demandes des candidatures doivent être déposées auprès du bureau des ressources humaines avant le 01 décembre 2020.

Les dossiers de candidature sont composés de :

- Demande manuscrite
- Copie d'arrêté de nomination en grade
- Copie de CIN
- Copie de dernier arrêté concernant la situation administratif
- 2 photos récentes

N° 8277/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYAT REGION MARRAKECH – SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE DE GZOULA  
CAIDAT OULED SELMANE  
CR. OULED SELMANE  
S P/ N°167/2020

AVIS  
Examen d'Aptitude Professionnelle  
Au titre de l'année 2020

Le président de la Commune Ouled Selmane informe l'ensemble des fonctionnaires et agents communaux disposant d'une ancienneté de six ans (06) d'exercice effectifs dans leur cadre d'origine au 13 Novembre 2020 qu'il a été décidé l'organisation d'examens d'aptitude professionnelle au siège de la Commune Ouled Selmane (au titre de l'exercice 2020 suivant le calendrier ci-bas:

GRADE ACTUEL	GRADE A POURVOIR	NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES	DATE DE L'EXAMEN
Technicien, 3 <sup>e</sup> grade	Technicien, 2 <sup>e</sup> grade	01	13/11/2020
Adjoint technique, 3 <sup>e</sup> grade	Adjoint technique, 2 <sup>e</sup> grade	03	13/11/2020
Adjoint administratif, 3 <sup>e</sup> grade	Adjoint administratif, 3 <sup>e</sup> grade	01	13/11/2020

L'ensemble des fonctionnaires et agents communaux qui remplissent les conditions requises et sont désireux de participer à ces examens sont priés d'adresser leurs demandes de candidature au président de la commune Ouled Selmane au 05/11/2020, comme dernier délai pour le dépôt de leurs demandes.

Le dossier de candidature comprend :

- Demande de candidature adressée au Président de la commune Ouled Selmane (service des ressources humaines)
- Copie de la décision de nomination au grade.
- Copie conforme de la carte d'identité nationale.

N° 8279/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
C - T : GUERS TALLAINE  
N° \_\_\_\_\_/CT/BP

\* AVIS \*

Le Président de la collectivité Territoriale, Guers Tallaine annonce l'organisation D' Un examen (01) d'Aptitude professionnelles au titre de l'année 2020 au profit de son personnel pour l'accès aux grades cités dans le tableau suivant :

N°	Grades	Conditions d'axes	Nombre De Poste	Date de l'examen
1	Adjoint Technique 2 <sup>o</sup> grade	Adjoints Techniques 3 <sup>o</sup> grade Accomplis 6 ans d'ancienneté au grade	01	01/11/2020

Les Intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service personnel de la C.T.  
Avant le : 30/10/2020-

N° 8275/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
CERCLE DE RICH  
CAIDAT DE GOURRAMA  
COMMUNE TERRITORIALE DE GUIR

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL  
POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE GUIR AU TITRE ANNEE 2020

Le président de la Commune Territoriale de Guir, annonce que l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année : 2020 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, sera organiser au siège de la dite commune, tel indiquer au tableau ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d' examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'examen
Examen professionnel pour l'accès au grade Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> grade	Six années de travail effectif en qualité Adjoint Administratif 3 <sup>ème</sup> grade	01	07/11/2020 A 09 h	05/11/2020	Siège de la commune Guir
Examen professionnel pour l'accès au grade Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade	Six années de travail effectif en qualité d'Adjoint Technique 3 <sup>ème</sup> grade	01			

N° 8276/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة مراكش أسفي  
إقليم أسفي  
قيادة البخاتي  
جماعة لحضر

إعلان

ينهي رئيس المجلس الجماعي ل إلى علم الموظفين التابعين في سلكهم الأصلي لجماعة لحضر، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم 2020 سنة يومه : 28 نونبر 2020 ابتداء من الساعة : التاسعة صباحا بمقر دار الجماعة و ذلك لولوج الدرجات التالية:

الدرجة المتباري في شأنها	عدد المناصب الممتحن بشأنها	شروط المشاركة
تقني من الدرجة الثالثة	منصب واحد (01)	يفتح الامتحان في وجه الموظفين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجتهم الحالية إلى غاية تاريخ أول اختبار من الاختبارات.
مساعد إداري من الدرجة الأولى	منصب واحد (01)	
مساعد إداري من الدرجة الثانية	منصب واحد (01)	
مساعد تقني من الدرجة الثانية	منصب واحد (02)	

و عليه، يتعين على الموظفين الراغبين في اجتياز امتحان الكفاءة المهنية وضع طلبات الترشيح بمكتب الضبط التابع للجماعة في أجل أقصاه : 20 نونبر 2020 المعتبر كآخر أجل لقبول الترشيحات.

N° 8278/PA

SAROH NEGOCE INTERNATIONAL IMPORT EXPORT « SNIMEX » SARL

I) Aux termes d'une décision collective des Associés datée du 13/08/2020, de la société SAROH NEGOCE INTERNATIONAL IMPORT EXPORT SARL par abréviation « SNIMEX », au capital de 300.000, 00 DHS dont le siège social est au QUARTIER MOUNA, RUE 21, N°3, AIN CHOCK, CASABLANCA, il a décidé ce qui suit :

1°) la clôture définitive de la liquidation de la société  
2°) le quitus en liquidation  
3°) la radiation de la société du registre de commerce  
II) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffé du tribunal de commerce le 12/10/2020 sous le N° 749231.  
LE LIQUIDATEUR  
N° 8292/PA

Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise  
Le 12/11/2020 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour les : TRAVAUX DE REPARATION ET DE REVISION DES POMPES DES STATIONS DE POMPAGE DU PERIMETRE BAS SERVICE DES DOUKKALA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH).  
Le montant des travaux susceptibles d'être réalisés pour une année du marché cadre issu du présent appel d'offres varie entre un minimum de Quatre Cent Cin-

quante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (450.000,00 DH-TTC) et un maximum de Neuf Cents Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (900.000,00 DH-TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;  
- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;  
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le 27/10/2020 à 10 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 12 du règlement de consultation.  
N° 8293/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE RABAT  
SALE KENITRA  
PROVINCE  
DE SIDI SLIMANE  
CERCLE  
DE SIDI SLIMANE  
CAIDAT DE BOUMAIZ  
COMMUNE  
DE BOUMAIZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01/2020  
Le 10/11/2020 à 10H, il sera procédé, au siège de la Commune de Boumaiz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : - TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE AUX DOUARS MZOU RMEI, DOUJIMIA ET FANTASSA RELEVANT DE LA COMMUNE BOUMAIZ  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de service technique de la Commune .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DHS  
L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme

de : 1.231.668,00 DHS  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune de Boumaiz .  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.  
1. Dossier Administratif comprenant :  
- La déclaration sur l'honneur  
a) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;  
b) pour les groupements : une copie légalisée de la

convention constitutive du groupement comme prévue à l'article 157 du décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
2- Dossier Technique comprenant :  
a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.  
b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.  
3. Dossier Additif comprenant :  
Les pièces complémentaires et tous documents demandés par le dossier d'Appel d'offres.  
4 - Offre technique : Les pièces constituant l'offre technique sont celles arrêtées par l'article 5 du règlement de la consultation  
N° 8294/PA

Royaume Du Maroc  
Université ChouaibDoukkali  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion  
El Jadida

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT RESERVE AUX FONCTIONNAIRES (SESSION DU 15/11/2020)

Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un professeur de l'enseignement supérieur assistant (01 poste) ouvert aux fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un doctorat, d'un doctorat d'état ou de tout autre diplôme reconnu équivalent (Session du 15/11/2020) dans la spécialité : Sciences de Gestion

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire obligatoirement sur le site <http://econcours.ucd.ac.ma/>, et ce avant le 31/10/2020.

Le Concours comporte les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- Autorisation de l'administration d'appartenance pour passer le concours;
- Une attestation de travail;
- Deux photocopies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Un exemplaire du curriculum vitae;
- Cinq copies légalisées du diplôme de Doctorat;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier);
- Deux copies d'extrait d'acte de naissance,

**N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 31/10/2020**

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma),
- Le site web suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

N° 8296/PA



Université Hassan 1<sup>er</sup>

Institut Supérieur des Sciences de la Santé - Settat



AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT (01 poste)

Session 20/11/2020

L'Institut Supérieur des Sciences de la Santé relevant de l'Université Hassan 1er de Settat organise un concours pour le Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistants (Session 20/11/2020), dans la Spécialité suivante :

**Communication et développement personnel (Anglais)**

**Ce concours est ouvert aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.**

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant :

[E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma). Le dernier délai d'inscription sur le site précité avant le 05/11/2020.

**Le Concours comporte les Epreuves suivantes :**

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces ci-après auprès du service des Ressources Humaines de l'institut( complexe universitaire , Km 03 route Casablanca , SETTAT), avant de passer l'examen oral

**Complexe Universitaire, Route de Casablanca, B.P.555 Settat**

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut;
- 2- Deux (02) curriculum vitae
- 3- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 4- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 5- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 6- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 7- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 8- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

**N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le :05/11/2020**

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma)

**Cette publication est considérée comme convocation à l'entretien .**

N° 8295/PA



**CONSTITUTION**  
Sté «CYBER HYMOS»  
SARL/AU

Dénomination: Sté «CYBER HYMOS» S.A.R.L./A.U  
Activité: Concessionnaire téléphonique (cyber café); Md de Matériel Informatique.  
Siège Social: Lot Benkhiran Rue 02/27 Oujda.  
Capital Social: 10.000,00 Dhs.  
Durée: 99 ans  
Gérant Unique: Mr ER-RAMMANI HICHAM C.I.N n° F462608.  
R.C.N°: 24271 à Oujda.  
N° 8297/PA

**BEE N WORK S.A.R.L.A.U**  
Au Capital De 100.000,00 DHS dont le siège social est à :1, Angle Bd la Résistance et Rue Capitaine Bousserghine, 8ème étage App. 16, Casablanca  
Aux termes de trois actes sous seing privés à Casablanca en date du 09/09/2020, il a été décidé ce qui suit :  
1- Cession de 1000 part soit 100% des parts de la société BEE N WORK S.A.R.L.A.U de M.Khalil Tydirini à M. Omar Chanini  
2- L'acceptation de la démission M. Khalil Tydirini de ses fonctions de gérant  
3- La nomination de M. Omar Chanini Gérant unique pour une durée illimitée  
4- La modification des articles 6, 7 et 16 des statuts de la société ;  
5- La mise à jour des nouveaux statuts de la société BEE N WORK S.A.R.L.A.U Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
N° 8298/PA

**SOCIETE "SPU DISTRIB"**  
S.A.R.L  
CAPITAL SOCIAL:  
100.000,00 (CENT MILLE)  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL: N03  
JARDIN D'AMZIL  
BENSERGAO AGADIR .  
R.C : 44599 AGADIR

I/ Aux termes du P.V de l'A.G.E tenue le 23.07.2020, les associés de la société « SPU DISTRIB » S.A.R.L ont décidé ce qui suit : 1- Le transfert du siège social de la société de l'adresse actuelle située à Casablanca, RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3, 5ème ETAGE, N°22 PALMIERS à la nouvelle adresse sise à Agadir, N03 JARDIN D'AMZIL BENSERGAO 2- Cession des parts sociales : Le capital de la société « SPU DISTRIB » se trouve réparti comme suit a) Monsieur MOHAMED AMINE MAANOU ; 250 PARTS b) Monsieur MOHAMMED ABDELHANINE BEL-GNAOUI ; 750 PARTS 3- Statuts refondus. 4- nomination de Monsieur MOHAMED AMINE MAANOU Titulaire de la carte d'identité nationale N° : E220191 Gérant de la Société pour une durée illimitée  
II/ Le dépôt légal du registre de commerce a été déposé au greffe du tribunal de commerce Agadir le 08/08/2020 et enregistré sous le n° 2364  
N° 8299/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique  
L'Université Mohammed Ier  
Faculté pluridisciplinaire Nador  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°03SC-FPN/2020 (BF) (Séance publique)  
12/11/2020 à 10h11 sera procédé, dans la salle de réunion de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 03 SC-FPN/2020 (BF) relatif à : Achat de matériel Scientifique pour le compte de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador en Cinq lots.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du service économique de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N° 1 : 6500,00 DH (six mille cinq cent dirhams)  
Lot N° 2 : 3500,00 DH (trois mille cinq cent dirhams)  
Lot N° 3 : 2 940,00 DH (deux mille neuf cent quarante dirham)  
Lot N° 4 : 4 300,00 DH (quatre mille trois cent dirham)  
Lot N° 5 : 2 565,00 DH (deux mille cinq cent soixante-cinq dirham)  
L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot N°1 : 260 000,00 DHS TTC (Deux cent soixante mille dirhams) toutes taxes comprises)  
Lot N°2 : 140 000,00 DHS TTC (Cent Quarante mille dirhams) toutes taxes comprises)  
Lot N° 3 : 117 600,00 DHS TTC (Cent dix-sept mille six cent dirhams toutes taxes comprises)  
Lot N° 4 : 172 260,00DHS TTC (Cent soixante-douze mille deux cent soixante dirhams) toutes taxes comprises)  
Lot N° 5 : 102 600,00DHS TTC (Cent deux mille six cents dirhams) toutes taxes comprises)  
La documentation prévue à l'article 13 du règlement de consultation doit être déposé au plus tard le : 11/11/2020 à 16h00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'Université Mohammed Premier - Oujda.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau du service économique de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 et 9 du règlement de la consultation.  
N° 8307/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique  
L'Université Mohammed Ier  
Faculté pluridisciplinaire Nador  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°04 INFO-FPN/2020 (BF) (Séance publique)  
12/11/2020 à 14h30mn il sera procédé, dans la salle de réunion de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 04 INFO-FPN/2020 (BF) relatif à : Achat de matériel Informatique pour le compte de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador en Deux lots.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du service économique de la Faculté Pluridisciplinaire de Nador, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N° 1 : 5 940,00 (Cinq mille Neuf cent Quarante dirhams)  
Lot N° 2 : 8 541,00 (Huit mille Cinq cent Quarante et un dirhams)  
L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Lot N°1 : 237 600,00 DHS TTC (Deux Cent Trente Sept mille Six Cent dirhams toutes taxes comprises)  
Lot N° 2 : 341 640,00DHS TTC (Trois Cent Quarante et un mille Six cent Quarante dirhams toutes taxes comprises)  
La documentation prévue à l'article 13 du règlement de consultation doit être déposé au plus tard le : 11/11/2020 à 16h00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'Université Mohammed Premier - Oujda.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau du service économique de

la Faculté Pluridisciplinaire de Nador.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 et 9 du règlement de la consultation.  
N° 8308/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la Santé  
Région CASA-SETTAT  
Délégation Provinciale de NOUACEUR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2020

Le 12/11/2020 à 11 Heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASA-BLANCA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :  
MAINTENANCE CORRECTIVE ET PREVENTIVE Y COMPRIS LE CHANGEMENT DES PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES DU MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL NOUACEUR (HOPITAL SAR PRINCE HERITIER MOULAY EL HASSAN) RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A LA PROVINCE NOUACEUR EN LOTS SEPARES:  
Lot n°1 : Maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique du service de la Radiologie.  
Lot n°2 : Maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique du service du Laboratoire.  
Lot n°3 : Maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique du service du Bloc Opérateur  
Lot n°4 : Maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique du service de la Stérilisation  
Lot n° 6 Maintenance corrective et préventive y

compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique du service de la Maternité et de Pédiatrie  
Lot n°7 : Maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique du service d'Ophtalmologie et d'ORL.  
Lot n°8 : Maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires du Matériel Médico Technique d'Unité dentaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASA-BLANCA), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N°1 : 3400,00 DHS (Trois mille quatre cent dirhams)  
- Lot N°2 : 2700,00 DHS (Deux mille sept cent dirhams.)  
- Lot N°3 : 6000,00 DHS (Six mille dirhams)  
- Lot N°4 : 3700,00 DHS (Trois mille sept cent dirhams)  
- Lot N°5 : 600,00 DHS (Six cent dirhams).  
- Lot N°6 : 1500,00 DHS (Mille cinq cent dirhams)  
- Lot N°7 : 2500,00 DHS (Deux mille cinq cent dirhams)  
- Lot N°8 : 400,00 DHS (Quatre cent dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Lot N°1 : 229200,00 DHS (Deux cent vingt neuf mille deux cent dirhams T.T.C)  
- Lot N°2 : 180600,00 DHS (Cent quatre vingt mille six cent dirhams T.T.C)  
- Lot N°3 : 398400,00 DHS (Trois cent quatre vingt dix huit mille quatre cent dirhams T.T.C)  
- Lot N°4 : 249600,00 DHS (Deux cent quarante neuf mille six cent dirhams T.T.C)  
- Lot N°5 : 41040,00 DHS (Quarante et un mille quarante dirhams T.T.C)  
- Lot N°6 : 104160,00 DHS (Cent quatre mille cent soixante dirhams T.T.C)  
- Lot N°7 : 168000,00 DHS (Cent soixante huit mille dirhams T.T.C)  
- Lot N°8 : 28800,00 DHS (Vingt huit mille huit cent dirhams T.T.C)

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier

My EL HASSAN CASA-BLANCA)

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyé par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres. www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation  
N° 8309/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech-Safi  
Province Rhamna  
Conseil provincial  
Avis d'appel d'offres ouvert

Le 10/11/2020 ; il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 10H : AO n° : 18/2020/BP : relatif à :  
LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PISCINES A BENGUERIR  
- Caution provisoire : 20 000,00DH ( VINGT MILLE DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLE DHS (390 000,00 DHS)  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception  
- Soit par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de la consultation  
Nb :

a- LES CONCURRENTS DOIVENT FOURNIR  
Les copies certifiées conformes des Certificat d'agrément D16, D17  
N° 8310/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna  
Conseil provincial

**Avis d'appel d'offres ouvert**

Le : 10/11/2020 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H30 : AO n° : **20/2020/BP** : relatif à :  
**TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY ALMAJID LA VILLE DE BENGUERIR**

Caution provisoire : **250 000,00DH (DEUX CENT CINQUANTE MILLE DHS)**  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **SEPT MILLIONS CENT SOIXANTE DEUX MILLE DHS 00 CTS (7 162 000.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Classe	Qualification
Secteur C : EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT-CONDUITES)	2	C3

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à article **03 du règlement de la consultation**

N° 8311/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna  
Conseil provincial

**Avis d'appel d'offres ouvert**

Le : 10/11/2020 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 12H30 : AO n° : **21/2020/BP** : relatif à :  
**Travaux des Hors-site d'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales dédiés à l'Agropole de Benguerir.(Province de Rhamna)**

Caution provisoire : **400 000,00DH (QUATRE CENT MILLE DHS)**  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **DIX SEPT MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DHS 00 CTS (17 765 880.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Classe	Qualification
C (EAU POTABLE ASSAINISSEMENT-CONDUITES)	3	C1 ET C3

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à article **03 du règlement de la consultation**

N° 8312/PA



المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction Provinciale des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 15/2020/DPEFLCD.ES**

**-SEANCE PUBLIQUE-**

Le **10/11/2020** à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exécution des travaux de production de plants forestiers dans la pépinière d'Ounagha, situé dans la commune d'Ounagha, Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau de comptabilité** à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt cinq mille dirhams (**25.000,00 Dhs**).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée comme suit : huit cent cinquante mille sept cent cinquante deux dirhams (**850.752,00 DH**)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de comptabilité à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maitre d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé
- L'échantillon des portoirs rigides alvéolés destinés à l'élevage des plants proposé par le candidat doit être déposé au Bureau de Comptabilité à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira avant le 09/11/2020 à 16 heures 30 minutes (heure limite pour le dépôt des échantillons) ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Qualification	Catégorie
4	4.1	2

**NB :** Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 8314/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna  
Conseil provincial

**Avis d'appel d'offres ouvert**

Le : 10/11/220 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 10H : AO n° : **22/2020/BP** : relatif à :  
**PROJET DE MISE A NIVEAU DE L'AVENUE MOLAY ABDELAH VILLE DE BENGUERIR**

Caution provisoire : **400 000,00DH (QUATRE CENT MILLE DHS)**  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **DIX NEUF MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE QUATRE VINGT DIX HUIT DHS 40 CTS (19 609 098,00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Classe	Qualification
9	5	9.1
14	3	14.1
24	6	24.3

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à article **05 du règlement de la consultation**

N° 8313/PA

**CONSTITUTION NUMU CENTER SARL**

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/09/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « NUMU CENTER » SARL  
II- Objet : La société a pour objet :

- Tenir une salle de sport dispensatrice de cours de culture physique ou d'agrément

- Gestion de toute installation à caractère sportif ou culturel  
- Organisation des événements

- Le négoce, l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits bruts ou manufacturés ayant trait à l'objet ci-haut indiqué.

- La participation directe ou indirecte de la société à toute opération pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de société nouvelle, d'apport de souscription, d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusion d'alliance.

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

IV- Siège social : 31 rue Ahmed Charci Bourgogne Casablanca

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, attribuées à :  
- Société Amar Holding : 490 parts  
- Société Rozara SARL : 20 parts

- Monsieur Mohamed Brahim Sedrati : 490 parts.  
Total : 1000 parts sociales.

VI- La gérance : Monsieur Reda Sedrati et monsieur Mohamed Brahim Sedrati. La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature conjointe des deux co-gérants sus nommés.  
N°8287/PA

**CONSTITUTION SECURITY EXPERT-SBA SARL**

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 23/09/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : SECURITY EXPERT-SBA » SARL  
II- Objet : La société a pour objet :

- Surveiller les lieux, les biens et effectuer des rondes de prévention et de détection de risques  
- Contrôler la conformité d'entrée et de sortie de personnes et de biens  
- Vérifier les accès, les lieux (fermeture, présence d'objets, de personnes,...), les équipements et les systèmes de sécurité et de prévention  
- Repérer les anomalies, incidents et informer les forces de l'ordre et les clients  
- Assister et aider les personnes ou réceptionner les secours

- Appliquer des règles de sécurité, de protection et de prévention des risques  
- Renseigner les supports d'interventions et d'activités (rapports, mains courantes, registres de sécurité, déclaration...)  
III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

IV- Siège social : 119 Bd. De la Résistance 7ème étage n°27 Casablanca

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à :  
- Monsieur Abdelouahab Saad : 900 parts  
- Monsieur Jaber Youssef : 100 parts  
Total : 1000 parts sociales

VI- La gérance : Monsieur Abdelouahab Saad.

VII- La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique sus nommé.  
N°8288/PA

**CONSTITUTION BRIGANTI SARL**

Aux termes d'un acte SSP en date du 28-09-2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « BRIGANTI » sarl  
II- Objet : La société a pour objet :

- Tous types de restauration, rapide, traditionnelle, étrangère, boulangerie, pâtisserie ;  
- La préparation de plats cuisinés ;

- La vente sur place, à emporter et livraison à domicile  
- La vente de boissons conformément à la législation en vigueur ;

- Préparation, fabrication de tous produits alimentaires finis ou semi-finis ;

- Conception, élaboration et vente de recettes culinaires ;  
- Vente et commercialisation de tous produits alimentaires ou non, au détail, en gros et demi gros ;

- Création et développement de réseaux de franchises.  
- Promotion, développement et réalisation des échanges commerciaux internationaux  
- Sous-traitances et représentation avec les sociétés au Maroc et à l'étranger ;

III - Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation

IV- Siège social : 31 Rue Ahmed Charci Bourgogne Casablanca

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à :  
- Société MAR ENTERTAINEMENT SARL 495 Parts sociales  
- Monsieur Mohamed Brahim Sedrati : 495 parts sociales  
- Société ROZARA SARL : 10 parts sociales  
- Total : 1000 parts sociales

VI- La gérance : Monsieur Reda Sedrati et Monsieur Mohamed Brahim Sedrati. La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature conjointe des deux co-gérants sus nommés.  
N°8286/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
De la Jeunesse et des Sports  
Département de la jeunesse et des Sports

Direction provinciale Figuig  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT n°2/2020

LE 11/11/2020 à 15Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : travaux d'aménagement des centres d'accueils Bouarfa et Figuig relevant de la DP du ministère de la jeunesse et des sports de Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION PROVINCIALE DE FIGUIG BOUARFA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° : 3/2020

LE 11/11/2020 à 16Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux D'aménagement Aux CSP : BOUANANE BOUCHAWEN BOUMARYAM TENDRARA BOUARFA Et ABOU LAKHAL Relevant De La DP Du Ministre De La Jeunesse Et Des Sports De Figuig A Bouarfa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa .province de Figuig

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2020/BG**

Le 10 novembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE SUPPLEMENTAIRE POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 7.000,00Dhs (Sept mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 437.760,00 Dhs TTC (QUATRE CENT TRENTE SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIRHAMS), 00 Cts toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 09 Novembre à 16H 30Mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°8303/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION PROVINCIAL DE FIGUIG BOUARFA

AVIS RECTIFICATIF  
DE L'AVIS D'AOO N 02 / 2020

AVIS d appel d offre ouvert n 2 / 2020 sue offre des prix en séance publique relatif à : travaux d'aménagement des centres d'accueils Bouarfa et Figuig relevant de la DP du ministère de la jeunesse et des sports de Figuig A Bouarfa .province de Figuig

Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est survenue concernant : le numéro d appel d offre n 4 / 2020 au lieu de 2 / 2020

N°8305/PA

**DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2020/BG**

Le 10 Novembre 2020 à Midi, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LES BESOINS DES POSTES DE COMMANDEMENT DE LA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 15.000,00Dhs (Quinze mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 884.160,00Dhs TTC (HUIT CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE CENT SOIXANTE DIRHAMS), 00 Cts toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 09 Novembre 2020 à 16H 30Mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°8304/PA



**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
« JOYASR »  
SOCIÉTÉ  
RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
AU CAPITAL  
DE 100 000.00 DH  
SIEGE SOCIAL: HAY  
MOUBARAKA GR 8 ETC  
1 NR 5 SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA  
RC: 421617

L'associé unique de la société « JOYASR » SARL en date du 06/08/2020, ont décidé ce qui suit :  
Cession de 1000 parts sociales de la société par Mme, MARBOUH HAKIMA, Mme. RAJAA YAALA et Mr. MOUHAJIR AZZEDDINE au profit de Mme. EL FENNA CHENAN.  
Démission du co-gérant, Mr. AZZEDDINE MUHAJIR et Mme. MARBOUH HAKIMA, et nomination nouveau gérante Mme. EL FENNA CHENAN.  
Changement la forme juridique de « SARL » à « SARL AU »  
Modification et mise à jour de statut  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 12/10/2020 sous le N° 23395.  
N° 8315/PA

**CONSTITUTION**  
I/- Aux termes d'un acte SSP du 02/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU: Dénomination : « ZAKI-BATIM » SARL AU.  
Objet : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.  
NEGOCIANT  
Siège Social : Casablanca, 16 Rue El Gara Etag 2 Apt 12 Ain Sebaa.  
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :  
Mr: MOHAMED KARIMI : 100.000.00 DHS  
Soit un total de: 100.000.00 DHS  
Durée : 99 ans.  
Gérance : Mr: MOHAMED KARIMI, gérant pour une durée illimitée.  
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 475061.  
N° 8316/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
Avis d'appel d'offres  
ouvert n° 9/BG2/2020  
Le 10/11/2020 à 11h00 min

Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux d'installation de câblage du réseau et du standard téléphonique du siège de la Wilaya de la Région Guelmim Oued-Noun.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9.000,00 dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante Dirhams et zéro centime (687.960,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.  
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.  
- soit les remettre au pré-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les catalogues et fiches des caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 09/11/2020 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des fiches techniques).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 8317/PA

**إعلان بإجراء امتحان الكفاءة المهنية**

يعين السيد رئيس المجلس الجماعي لجماعة تلمكنت أنه سيتم إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر الجماعة وذلك حسب الجدول التالي:

لوائح درجة	الشروط المطلوبة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب	آخر أجل لإيداع الطلبات
مساعد تقني الدرجة الثانية	مساعد تقني الدرجة الثالثة ، حاصل على التكمية 6 سنوات في السلم 06	2020/11/22 بمقر جماعة تلمكنت	01	2020/11/19

يجب على المرشحين الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أن يرسلوا طلبات ترشيحهم ووضعها لدى مكتب مصلحة الموارد البشرية بالجماعة مرفوقاً بالوثائق التالية:  
(1) طلب خطي  
(2) نسخة من بطاقة التعريف الوطنية  
كل ملف لا يتوفر على الوثائق المسالفة الذكر أو الملف الوارد على مصلحة الموارد البشرية بعد التاريخ المحدد أعلاه لإرسال الطلبات يعتبر لاغياً.

N° 8318/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANT  
COMMUNE D'AULOULOUZ**

**AVIS DE CONCOURS  
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le président de la commune d'Aoulouz ,annonce qu'il sera organisé un concours d'aptitude professionnelle, pour l'accès au grade d' adjoint administratif 1° grade , ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre adjoint administratif 2° grade, ce concours sera organisé suivant le tableau ci dessous :

Grade	Nombre	Date	Date
Adjoint administratif 1° grade	01	03/12/2020	05/12/2020

\*observation:  
-Les demandes de participation doivent être déposées au service du personnel de la Commune.  
N° 8321/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE DE LA MÉTÉOROLOGIE**

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°18/2020/DGM/SEGMA.  
Séance publique.**

**Le présent Appel d'Offres est destiné à la Petite et Moyenne Entreprise Nationale**

Le Directeur général de la météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres N°18/2020/DGM/SEGMA relatif à La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique à l'aéroport de Fès- Saïss (Préfecture de Fès) programmé pour le 05/11/2020 10h publié dans les journaux LIBERATION ET ASSAHRAE AL MAGHRIBIA DU 30/09/2020.  
a été modifié comme suit :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5000,00(Cinq Mille dirhams)  
Le reste est sans changement.  
N° 8320/PA

**Université Hassan II de Casablanca  
Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique – Mohammédia**

**Avis de concours de recrutement de deux Professeurs Assistants  
Session 15 /11/ 2020**

L'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique – Mohammédia organise un concours (session 15/11/2020) pour le recrutement d'un Professeur Assistant (01) dans la spécialité suivante :

Titre	Poste
Audit interne et performances des administrations publiques	Un

Sont autorisés à participer à ce concours les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.  
Le concours comporte les épreuves suivantes :  
\*une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (coefficient 1)  
\*un exposé discussion avec le jury (coefficient 1)

**Seuls les candidats admis à l'examen oral déposeront à l'établissement le dossier de candidature composé des pièces suivantes :**

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammédia portant nom, adresse et n° téléphone du candidat;
- Une autorisation pour participer au concours ;
- Deux extraits d'actes de naissance récents ;
- Deux copies légalisées récentes de la carte nationale d'identité ;
- Cinq exemplaires de curriculum vitae ;
- Cinq copies légalisées du Doctorat ;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent) ;
- Cinq copies de la thèse ;
- Cinq exemplaires des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...)
- Deux enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat

**La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 31/10/2020.**

**Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma> avant le 31 Octobre 2020.**

**N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.**  
N° 8319/PA

**FIDUCIAIRE FIDULATIMO**  
Tél.Fax : 05 22 72 43 43  
"THN SEWING" – S.A.R.L.AU  
RC: Casablanca N°134721  
Au terme d'un acte SSP en date du 28/09/2020 à Casablanca, Mme NEZHA EL GANA, l'associé et la gérante unique de la société "THN SEWING" SARL AU a décidé ce qui suit :  
• La dissolution anticipée de la société "THN SEWING" SARL AU,  
• Nomination de liquidateur, Mme NEZHA EL GANA porteur de la CIN N° D377909,  
• Sièges de liquidation : Imm n°9 Apt n°30, 6ème étg Quartier la gironde, Bd la Résistance – Casablanca  
• Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 14/10/2020 sous le N°749711 .  
N° 8325/PA

**SOCIÉTÉ "CENTRE LES MOULAYS" S.A.R.L**  
CAPITAL SOCIAL: 248.400,00(CENT MILLE) DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL: RUE DE PARIS IMMEUBLE ATLAS APPT 21 HIVERNAGE, MARRAKECH.  
RC: 13301 Marrakech I/ Aux termes du P.V de l'A.G.E tenue le 14.07.2020 , les associés de la société « CENTRE LES MOULAYS » S.A.R.L ont décidé ce qui suit: 1- Transformation de la forme juridique de la société d'une SNC à une société à Responsabilité Limitée 2- Changement de la dénomination pour qu'il devient « CENTRE LES MOULAYS » SARL au lieu de « LES MOULAYS », a- Ajout des activités : Centre de rééducation pluridisciplinaire (kinésithérapie - orthophonie - psychomotricité) - Prise en charge des enfants ados et adultes

Formation continue des AVS et d'éducateurs et éducateurs spécialisés ABA.  
3- Nomination de Mme LAMYA BOUAMANE Titulaire de la carte d'identité nationale N°: EE371937 gérante de la dite société pour une durée illimitée.  
4- Statuts refondus :  
II/ Le dépôt légal du registre de commerce a été déposé au greffe du tribunal de commerce Marrakech le 08/10/2020 et enregistré sous le n° 6416.  
N° 8326/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE SKHIRATE-TEMARA  
DIVISION BUDGET ET MARCHÉ  
SERVICE MARCHES  
Appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N° 7 /2020/BG

Le 10 Novembre 2020 à 10H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Achat de fourniture de bureau papeterie imprimés pour les services de la Préfecture de Skhirate-Témara répartis en deux lots séparé à savoir :  
Lot 1 : Achat de fourniture de bureau et papeterie.  
Lot 2 : Achat d'imprimé.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot N° 1: 3 000, 00 Dhs (Trois Mille Dirhams)  
Lot N° 2: 1000, 00 Dhs (Mille Dirhams)

L'estimation est fixé à la somme de :  
Lot N° 1 : Cent Trente-Neuf Mille Cinq-Cents soixante (139560,00) Dirhams.  
Lot N° 2 : Vingt Neuf Mille Cent (29100,00) Dirhams.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret 2-12-349 relatif aux Marchés Publics.

Le Lot 1 : Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara au plus tard le 09 Novembre 2020 à 10 H.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 8327/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE SKHIRATE-TEMARA  
DIVISION BUDGET ET MARCHÉ  
SERVICE MARCHES  
Appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N° 8 /2020/BG

Le 10 Novembre 2020 à 11 H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de fourniture pour le matériel informatique Préfecture de Skhirate-Témara.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00Dhs (Quatre Mille Dirhams)  
L'estimation est fixé à la somme de : 184140,00 Dhs (CENT Quatre Vingt Quatre Mille Cent Quarante Dirhams).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret 2-12-349 relatif aux Marchés Publics.  
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara au plus tard le 09 Novembre 2020 à 11 H.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 8328/PA

"BAGIC" SARL  
FIDUCIAIRE  
Cité wahda Imm.1, 1er Etage  
Apt.1 Bd la Résistance  
Mohammedia  
TEL : 0523 32 16 18

Dissolution anticipée « VIBRANT NDT SERVICES MORROCCO » SARL  
R.C N° 22737  
Par décision extraordinaire en date du 16/09/2020, l'associé unique de la société VIBRANT NDT SERVICES MORROCCO a décidé ce qui suit :  
• La dissolution anticipée de la société VIBRANT NDT SERVICES MORROCCO SARL et sa mise en liquidation;  
• L'associé unique est nommé comme liquidateur M.KHIRI Abdellatif de nationalité marocaine né le 15/09/1986 à Benslimane demeurant à N°7 RES FEDALA PARK ETC.3 Mohammedia titulaire de la CIN n° TA101739, et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif.  
Le siège de la liquidation est fixé à : 1 Cité Wahda Bd la Résistance Apt.1 1er étage, Mohammedia  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de Mohammedia, le 08/10/2020 sous le n° 1273  
N° 8329/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE DRIOUCH  
CERCLE DE DRIOUCH  
CAIDAT D'AIN ZOHRRA  
COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRRA

**AVIS DES EXAMENS D'APTITUDES PROFESSIONNELLES**

PAR DECISION N° 2/2020....., LE PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRRA PROVINCE DE DRIOUCH QUI ORGANISERA LE 12/10/2020 DANS LA SALLE DE REUNION COMMUNALE LES EXAMENS PROFESSIONNELS AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE POUR L'ACCES AUX DIVERS GRADES POUR L'ANNEE 2019 COMME INDIQUE DANS LE TABLEAU SUIVANT :

N° d'ordre	Conditions demandées	Le grade objet d'avancement	Nombre de poste	Date et heure d'examen professionnel
01	Adjoint administratif de 2° grade avec ancienneté de 6 ans dans la grade au 08/11/2020	Adjoint administratif de 1° grade	01	08/11/2020 A 9 HEURE
02	Adjoint administratif de 3° grade avec ancienneté de 6 ans dans la grade au 08/11/2020	Adjoint administratif de 2° grade	01	08/11/2020 A 9 HEURE
03	Adjoint technique de 3° grade avec ancienneté de 6 ans dans la grade au 08/11/2020	Adjoint technique de 2° grade	01	08/11/2020 A 9 HEURE

Le dernier dépôt des demandes au service du personnel communal sera le 02/11/2020.  
N° 8322/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AZILAL  
CAIDAT D'AGOUID  
COMMUNE AGOUDI N'LKHAIR

**Avis**

**Examen d'Aptitude Professionnel au titre d'exercice 2020**

La commune territorial D'AGOUDI N'LKHAIR organise un examen d'aptitude professionnel au titer d'exercice 2020 concernant les fonctionnaires de grade adjt technique 3ème grade et ayant au moins 06 ans d'ancienneté dans le grade jusqu'au :21/11/2020 suivant le tableau ci- dessus

Grades des candidats	Nombre de poste	Pour l'accès aux grades	Limite de dépôt la demande des candidatures	date et lieu de l'examen
Adjt Technique 3ème grade	01	Adjt Technique 2ème grade	20/11/2020 avant 16h 30mn au service personnel de la commune	21/11/2020 au siège de la commune

N° 8323/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
CERCLE DE TILAL AL GHARD  
CAIDAT DE AIN D'FALI  
COMMUNE DE BNI OUAL

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
N° 2/2020

Le 19/11/2020 à 11 H, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune de Bni Oual à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **Travaux de construction des Pistes rurales dans la Commune de BNI OUAL- Province de sidi kacem**

**1. PISTE RELIANT BNI ZID VERS REMEMBREMENT AGRICULTURE**  
**2. PISTE RELIANT OULED ARBI VERS REMEMBREMENT AGRICULTURE**  
**A LA COMMUNE DE BNI OUAL PROVINCE DE SIDI KACEM LOT UNIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de Bni Oual  
Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme CINQUANTE MILLE dirhams (50 000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à  
La somme : Un million trois cent quatre-vingt-deux mille vingt-deux dirhams, 00 Cts (1382022,00 DH).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président du conseil communal de Bni Oual
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal de Bni Oual
- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
Les conditions partielles minimales de participation sont :  
Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans la branche d'article 7 :

Secteur d'Activité	Qualification	Classe
B	B1 B3	Classe 4

N° 8324/PA

# Mariam Hjiouej, *la flamme du volontariat au service des diabétiques*

# Portrait



“**A** cœur vaillant rien d'impossible”, ce proverbe semble coller parfaitement à Mariam Hjiouej, cette Marocano-britannique combattante, optimiste et déterminée, qui a su faire de sa maladie de diabète un catalyseur et non un frein pour réaliser ses rêves, même les plus insensés.

Atteinte d'un diabète de type 1, Mariam Hjiouej Agha n'a pas joué le rôle de la victime et grâce à sa maladie et non à cause de cette pathologie, elle a trouvé la voie : le volontariat. Le diabète ne l'a pas empêchée d'étudier et de travailler mais tout simplement de vivre pleinement sa vie.

“Compte tenu que je suis diabétique, mon rêve était de travailler dans le domaine du social et de la prévoyance, mais surtout venir en aide aux diabétiques afin qu'ils bénéficient des meilleurs suivi et traitement”, a-t-elle confié à la MAP.

A ses balbutiements en 2011, son rêve était axé sur deux motivations : la sensibilisation et l'acquisition d'un large savoir en la matière.

Pour elle, le leitmotiv était d'améliorer la qualité de vie de cette catégorie en diminuant les dangers liés aux complications de cette pathologie.

Mariam a pu concrétiser ses projets pour l'amélioration de la santé de ses concitoyens en créant une association (Diabetes UK Wellingborough Group), veillant ainsi à la sensibilisation et à un meilleur traitement pour les diabétiques. Elle a également étoffé son parcours académique par un master en psychologie.

Motivée par la flamme du volontariat, Mariam Hjiouej a participé, durant ses études, à de multiples actions de dépistage précoce et de sensibilisation. “Ces actions de volontariat m'ont permis d'acquérir des connaissances et de mieux comprendre les besoins des personnes diabétiques”, explique-t-elle.

Du haut des cimes de Taounate, Mariam l'optimiste avait décidé, en 2002, de prendre son bâton de pèlerin et d'élire domicile en Grande-Bretagne, où elle vit avec sa petite

famille. Cette passionnée de cuisine, de lecture et de voyage n'avait aucune idée de l'aventure qui l'attendait.

“Le début était parsemé d'embûches parce que je ne parlais pas anglais!”, dit-elle. Mais pleine d'optimisme, elle n'a pas baissé les bras et a poursuivi ses études dans le domaine qui l'intéressait vraiment : “Venir en aide à autrui, surtout les personnes malades”, sans oublier ses “origines” et sa terre natale.

Ce sentiment d'appartenance a été dans ce sens concrétisé puisque Mariam Hjiouej Agha adhère pleinement à la vie associative en étant membre d'honneur de l'Association “Ajjal pour un développement durable”.

Les activités de l'association sont initialement destinées à la population du monde rural de la province de Taounate, a-t-elle tenu à préciser, relevant qu'en un laps de temps, l'association a initié plusieurs activités, dont l'organisation d'une conférence sur le soutien psychologique aux personnes diabétiques de la

commune de Galaz (cercle de Ghafsay), animée par Dr Benaissa Ziani à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le diabète (14 novembre).

L'association a également accompagné quelque 400 jeunes porteurs de projets dans les communes de Taounate, Ghafsay et Kariat Ba Mohamed, grâce à des partenariats avec le secteur bancaire.

“Ajjal”, relève Mariam, agit également en faveur de la femme rurale, des familles nécessiteuses et de la scolarisation des enfants en situation difficile.

Pour cette Marocaine d'origine et de cœur, le sentier du volontariat n'est pas encore achevé. Ses objectifs futurs : l'accompagnement des familles dans le monde rural, la sensibilisation des femmes et la création de projets de développement en partenariat avec des investisseurs.

Avec courage et ténacité, Mariam Hjiouej s'est frayé son chemin, non sans obstacle, dans le bénévolat pour gagner son combat contre le diabète, un combat de toute une vie.





# Consécration

## Remise du Bouclier de la Botola aux Verts



**L**e Bouclier de la Botola Pro D1 du Maroc a été décerné au Raja, sacré champion au titre de la saison sportive 2019-2020 qui a pris fin dimanche dernier.

La cérémonie qui a eu lieu mercredi matin au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca a vu la présence du président de la Fédération Royale marocaine de

football, Fouzi Lekjaa, qui a remis le bouclier au capitaine du Raja, Mohcine Moutawalli. Joueurs et staffs des Verts ont eu droit à des médailles.

Cette cérémonie a été marquée par l'absence remarquée du président de la Ligue nationale de football professionnel, Saïd Naciri. Voilà ce qui devrait donner de nouveau matière à polémique dont notre foot-

ball n'a nullement besoin.

Pour rappel, le Raja a remporté le championnat national après une lutte acharnée avec deux autres prétendants au titre, à savoir le Wydad de Casablanca et la Renaissance sportive de Berkane. Et ce n'est que lors de la dernière journée, qui plus est aux ultimes souffles de la partie Raja-ASFAR, que les Verts s'étaient assurés la consécr-

ation après leur victoire par 2 à 1.

Le Raja a terminé la saison avec 60 points au compteur. Il s'est imposé à 17 reprises, contre 9 nuls et 4 défaites. La page du championnat tournée, les Verts se focaliseront désormais sur la Ligue des champions africaine et sur la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions.

T.R

### Ligue des champions

## Le miracle de 1999 pour le Raja



**L**e Raja de Casablanca compte sept titres de la CAF à son actif, dont trois dans la prestigieuse Ligue des champions de la CAF.

Les Aigles Verts ont d'abord remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1989. Ils sont ensuite sortis vainqueurs de la première édition rebaptisée Ligue des cham-

pions de la CAF en 1997 et ont remporté leur troisième trophée deux ans plus tard.

Le Raja a débuté sa campagne 1999 par une défaite 1-0 à l'extérieur face à l'ASEC Ndiambour du Sénégal. Mais les Verts ont répondu par une incroyable victoire 4-0 à Casablanca pour atteindre le tour suivant.

Lors du deuxième tour, le Raja a dû faire

de nouvelles choses à la dure. Une victoire à domicile 2-1 contre le Djoliba AC du Mali à Casablanca a été suivie d'une défaite sur le même score à Bamako obligeant les deux équipes à aller jusqu'aux tirs au but. Après une longue séance, le Raja a gagné 7-6 pour atteindre la phase de groupes de la compétition.

Dans la phase de mini-ligue, le Raja a été tiré au sort dans le groupe A avec Al Ahly d'Egypte, Hearts of Oak du Ghana et Shooting Stars du Nigeria. A cette époque, seuls les vainqueurs de groupe se qualifiaient pour la finale.

#### Raja 1999

Les Verts ont commencé la phase de groupes de la meilleure façon possible, remportant leurs trois premiers matchs sur le même résultat, 1-0. Cela comprenait deux victoires à domicile contre Hearts of Oak et Shooting Stars à Casablanca, et une autre à l'extérieur contre Al Ahly au Caire. Bien qu'ils n'aient remporté aucun de leurs trois matches restants, le départ parfait a suffi aux Verts du Raja pour dominer le groupe. Une défaite 1-0 contre Shooting Stars à Ibadan a été suivie d'un match nul et vierge avec Hearts of Oak à Accra. Et un match nul 1-1 avec Al Ahly à Casablanca a permis au Raja de se diriger à

nouveau vers la finale.

Contre l'Espérance de Tunis, le match aller à Casablanca s'est terminé sur un score stérile. Pour le retour au stade El Menzah de Tunis, l'Espérance a obtenu un penalty qui a vu l'expulsion du défenseur emblématique du Raja, Abdul Latif grindo. A ce moment-là, tout semblait être en faveur des Tunisiens. Mais le gardien du Raja Mustapha Chadli a stoppé le penalty et réalisé par la suite plusieurs arrêts brillants pour permettre à la rencontre de se terminer sur un match nul et vierge. Ensuite est venue l'épreuve fatidique des tirs au but ! L'héroïsme de Chadli a continué, lorsqu'il a sauvé le dernier tir du gardien et capitaine de l'Espérance, Chokri El Ouaer, permettant alors au Raja de s'imposer 4-3 pour conquérir le continent pour la troisième fois.

Bien qu'il n'ait plus remporté la Ligue des champions de la CAF depuis, le Raja a ajouté d'autres titres de la CAF dans sa salle de trophées, le dernier étant la Coupe de la Confédération de la CAF Total 2018 et la Super Coupe de la CAF Total 2019. Les Verts rêvent maintenant d'un quatrième titre dans la compétition interclubs de premier plan de la CAF.

Source : cafonline.com

# Le Onze national contraint au nul par la RD.Congo

*Halilhodzic déçu par le résultat et dérangé par la petite forme et les kilos de trop de quelques joueurs*

Le Onze national a été accroché par son homologue congolais, un par-tout, lors d'un match amical disputé mardi soir à huis clos au Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat.

Pour ce deuxième match test après celui face au Sénégal, sanctionné d'ailleurs par une victoire de l'EN par 3 à 1, le sélectionneur national a procédé à une révision de son effectif, donnant l'opportunité à certains joueurs d'entamer comme titulaires la partie. Et il faut reconnaître qu'ils n'ont pas manqué de saisir à fond leur chance dans l'espoir d'être convoqués de nouveau pour le prochain stage de novembre qui coïncidera avec la reprise de la compétition officielle, à savoir les éliminatoires de la CAN 2021.

Devant une sélection de la RD.Congo, assez compacte et optant pour une défense à outrance, les internationaux marocains ont beau manœuvrer mais ont trouvé beaucoup de difficultés à déstabiliser l'arrière-garde de l'adversaire qui veillait bien au grain.

Le tir de la révélation de ce stage, Aymane Barkouk, repoussé en corner à la 7ème minute par le gardien des Léopards annonçait les intentions de Vahid Halilhodzic qui voulait une deuxième victoire, ô combien bonne pour le moral. Sauf que les Congolais n'étaient pas là pour une partie de plaisir et au fil des minutes, ils ont repris les choses en main, et étaient tout près de l'ouverture du score à la fin du premier quart d'heure si ce n'était pas cette belle parade du keeper Mounir Kajoui.

Il a fallu attendre les ultimes souffles du first half pour que les Nationaux débloquent la situation suite à une combinaison entre Omar El Kadouri et Youssef El Arabi qui sur un centre trouve Noussair El Mezraoui qui n'avait qu'à repousser le ballon au fond des filets.

Au cours de la seconde période, les joueurs de l'EN s'étaient montrés entreprenants mais



pas au point de pouvoir débloquent la situation. L'arrière-garde de la RDC tenait bon et la ligne d'attaque optait pour des contres rapides dont un a fait mouche à l'heure de jeu grâce à une réalisation de Wissa Yoane.

Le score en restera là même si les Nationaux ont eu une occasion en fin de partie sur un tir croisé d'Oussama Tanane qui a effleuré le poteau.

A l'issue de cette confrontation, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic s'est dit, dans une déclaration au site officiel de la Fédération, frm.f.ma, «dégçu» de la prestation, ajoutant que ce sentiment resterait le même s'il y avait victoire en fin de compte. Il a affirmé qu'«on n'a pas pratiqué le même jeu que celui développé contre le Sénégal», expliquant cette performance par «la fatigue de certains joueurs qui ne sont pas encore prêts physiquement», alors que d'autres «ont quelques kilos de plus».

Halilhodzic et son staff espèrent que tout entrera dans l'ordre avant novembre, mois de

la reprise de la compétition officielle, faisant savoir à cet effet que «les choses sérieuses vont commencer et on va préparer les deux prochains matches avec la détermination de les gagner».

À ce propos, dans la course pour l'édition camerounaise, le Onze national figure dans le groupe E aux côtés des sélections de Mauritanie, de Centrafrique et du Burundi. L'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile, et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir en s'imposant en déplacement sur le Burundi par 3 à 0. Avec un total de 4 points, le Maroc (+3) partage la pole position avec la Mauritanie (+2), devant la Centrafrique, 3ème avec 3 pts et le Burundi qui ferme la marche sans la moindre unité. Lors des prochaines journées, prévues entre le 9 et le 17 novembre, l'EN aura à défier en deux temps la sélection de Centrafrique, avant de se déplacer à Nouakchott (5ème journée) pour croiser le fer avec la Mauritanie et de boucler les élimi-

natoires (6ème journée) à la maison en recevant le Burundi. Les deux ultimes manches des éliminatoires sont programmées de la période allant du 22 au 30 mars 2021.

Mohamed Bouarab

## Les U20 accrochés par la Mauritanie

Les sélections nationales des moins de 20 ans du Maroc et de la Mauritanie n'ont pu se départager (0-0) à l'issue d'un match amical disputé mardi 13 octobre 2020 au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura.

Il s'agit de la deuxième rencontre amicale entre les deux sélections après celle du samedi dernier remportée par les Lionceaux de l'Atlas (3-1).

Cette double confrontation s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection pour les prochaines échéances.

## Abdeslam Ouaddou, nouvel entraîneur du Mouloudia d'Oujda



L'ancien international marocain Abdeslam Ouaddou a été choisi pour prendre les commandes du Mouloudia Club d'Oujda (MCO), en remplacement de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha, a indiqué mardi le président du MCO, Mohamed Houar.

Abdelhak Benchikha n'a pas souhaité prolonger avec le club oujdi, a précisé M. Houar, lors d'une conférence de presse organisée en ligne et diffusée sur la page Facebook officielle du club.

M. Houar, qui a exprimé ses remerciements à M.

Benchikha pour les efforts consentis au service du MCO, a souligné que le choix a été porté sur Abdeslam Ouaddou pour ses qualités professionnelles et personnelles et sa solide formation académique, en plus de son expérience de joueur international.

Le recrutement du nouvel entraîneur s'inscrit dans le cadre d'une stratégie, ambitieuse et réaliste, qui vise la reconstruction et la réorganisation du club sur les trois prochaines années, a-t-il affirmé, ajoutant que les détails de ce nouveau projet sportif seront dévoilés prochainement.

Le président du MCO a aussi tenu à remercier les joueurs et le staff du club pour leurs efforts ayant permis de tenir la promesse exprimée en début de saison d'occuper l'une des cinq premières places au classement de la Botola Pro D1.

Le Mouloudia d'Oujda est arrivé cinquième du classement final de la Botola Pro D1 saison 2019-2020, avec un total de 48 points.

Abdeslam Ouaddou a évolué au sein de plusieurs équipes dont l'AS Nancy-Lorraine, Valenciennes et Rennes (France), Fulham (Angleterre), Olympiakos (Grèce) et Lekhwiya et Qatar SC (Qatar). Il a aussi défendu le maillot de la sélection nationale première entre 2001 et 2010.

## Programme pour le développement des connaissances du cycliste marocain



La Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) a lancé un programme à distance visant le "développement des connaissances du cycliste marocain".

Ce programme se présente sous forme d'ateliers périodiques de formation à distance encadrés par des arbitres et des entraîneurs nationaux afin de développer les connaissances des cyclistes dans les volets techniques et éthiques, a indiqué samedi la FRMC dans un communiqué.

Le volet technique du programme ambitionne d'initier les coureurs cyclistes aux nouvelles techniques d'entraînement, aux aspects scientifiques de préparation des courses, ainsi qu'aux régimes alimentaires adéquats, a précisé la même source.

Pour ce qui est du volet éthique et d'arbitrage, ce programme vise à consolider les connaissances des athlètes en matière de règlements appliqués aux coureurs cyclistes et en ce qui concerne le programme de lutte contre le dopage.



## A Athènes, le periptero, "l'âme du quartier", au bord du gouffre

De bois ou de métal, traditionnel ou moderne, le kiosque, connu en Grèce sous le nom de "periptero", fait partie depuis 1911 du paysage urbain, mais la crise liée à la pandémie de coronavirus constitue une nouvelle épreuve pour ce symbole athénien.

La crise économique (2010-2018) a fait disparaître près de la moitié de ces échoppes qui, sur le coin d'un trottoir ou d'une place, vendent cigarettes, journaux, magazines, friandises, boissons, babioles, et désormais masques et gels hydro-alcooliques.

L'épidémie de coronavirus risque encore d'affaiblir cette institution athénienne, personnage à part entière des vieux films grecs et des chansons populaires.

"Durant la crise économique, nous sommes passés de 11.000 kiosques à 5.500 dans tout le pays, dont 500 à Athènes. Et ces derniers mois, j'observe qu'ils continuent de fermer. Le confinement puis les mesures restrictives prises par le gouvernement risquent d'être très difficiles à surmonter pour notre profession", estime Theodoros Mallios, président de l'Union des kiosquiers d'Athènes.

Fin septembre, en raison d'une hausse du nombre des cas dans les grandes villes, le gouvernement a annoncé la fermeture des kiosques de minuit à 05H00.



Près de la place centrale d'Athènes, Syntagma, le periptero de Panagiotis Karatsas fonctionne en temps normal 24 heures sur 24. "J'ai perdu environ 20% de mon chiffre d'affaires avec cette obligation de fermer à minuit" après avoir "dû affronter difficilement deux mois de fermeture avec le confinement", dit-il.

Confronté à une fiscalité lourde, et à la baisse du pouvoir d'achat des Grecs, le quadragénaire a plus d'une fois songé à mettre la clef sous la porte: "Beaucoup de mes collègues ont fermé au centre

d'Athènes... Moi j'ai résisté, mais pour combien de temps encore? Le coronavirus est une épreuve de plus pour nous tous".

A quelques mètres de là, même désarroi pour Spiros Karagiorgis "inquiète pour l'avenir": "Au centre d'Athènes, la situation est encore pire (...) car normalement nous vendons aux employés des bureaux, qui sont désormais nombreux en télétravail, et aux touristes, qui cette année ont déserté la capitale". En six mois, le nombre de visiteurs arrivant en Grèce a chuté de 76,9%, selon la

Banque de Grèce.

Spiros ne sait pas comment il va payer sa licence de 1.500 euros à la mairie d'Athènes qui gère les peripteros depuis 2012.

A leur création, au début du XXe siècle, les kiosques étaient attribués aux anciens combattants pour assurer leur subsistance et dépendaient du ministère de la Défense.

Désormais, les municipalités renouvellent difficilement les licences car elles "veulent libérer des espaces pour les piétons et sont gênés par les kiosques qui empiètent

souvent sur les trottoirs ou les places", estime Theodoros Mallios.

Dans le quartier de Petralona, en contrebas de l'Acropole, la place Merkouri est bordée de terrasses pleines d'habités. Giorgos Siaplaouras, le kiosquier, ne décolère pas contre le gouvernement. "Les mesures prises sont ridicules et ne font que favoriser les grandes surfaces! L'autre soir encore, j'ai fermé à minuit mais la place était pleine (...) de glacières pleines de bières et de boissons alcoolisées" achetées au supermarché, raconte-t-il. "Ce n'est pas en fermant les kiosques plus tôt que les jeunes vont arrêter de faire la fête", soupire cette figure emblématique du square. Dimitris Katsigiannis, un retraité, vient tous les matins acheter son journal ou juste discuter avec le propriétaire: "C'est un point de rencontre au même titre que le café", dit le septuagénaire pour lequel "faire un tour jusqu'au periptero constitue un moyen de rompre la solitude".

Déjà "dans les années 60, lorsque nous n'avions pas encore le téléphone, nous venions passer des coups de fil. Puis ensuite, nous venions tous les dimanches chercher le journal et des friandises pour les enfants", se souvient-il.

Pour lui, la disparition du periptero "serait dramatique, le quartier tout entier perdrait son âme".

## Recette de crème aux œufs au caramel



Les ingrédients de la crème caramel  
5 œufs entiers  
200 gr de sucre semoule  
1 cuillère à soupe d'extrait de vanille ou une gousse de vanille grattée et fendue  
Sel  
700 ml de lait entier  
Les ingrédients pour le caramel  
100 gr de sucre en poudre  
1 cuillère à soupe d'eau  
Etapes de préparation pour la recette  
Casser les œufs un à un dans un bol.  
Ajouter une pincée de sel, puis la vanille et le sucre en poudre  
Mélanger rapidement au fouet puis ajouter progressivement le lait chaud tout en remuant  
Préparer le caramel : dans une casserole, verser le sucre destiné pour le caramel et ajouter quelques gouttes d'eau

Remuer constamment jusqu'à obtenir une belle caramélisation.  
Verser rapidement le caramel dans les ramequins beurrés  
Verser la préparation d'œufs et lait sur le caramel en remplissant à plus de la moitié les contenants  
Remplir un grand plat profond allant au four avec de l'eau chaude et y déposer les ramequins  
Enfourner et cuire au bain Marie pour 1 heure à 180°C  
Une fois cuite, retirer les crèmes du four et laisser refroidir 30 minutes avant de les placer au réfrigérateur pour au moins 2 heures.  
Au moment de servir, décoller les bords de chaque ramequin avec la pointe d'un couteau  
Retourner la crème caramel avec une assiette déposée sur le ramequin

## Des structures neuronales intactes prélevées sur une victime de l'éruption du Vésuve

Des structures neuronales "intactes" ont été découvertes sur une victime de l'éruption du Vésuve (Italie) il y a près de 2.000 ans, révèlent des chercheurs dans un article publié dans la revue PLOS ONE.

Les cellules neuronales ont été prélevées dans les restes d'un cerveau vitrifié et de la moelle spinale, sur le site archéologique d'Herculaneum, près de Pompei, cité antique du sud de l'Italie ensevelie sous la roche volcanique en 79 après JC.

La victime est un jeune homme d'une vingtaine d'années dont le corps avait été retrouvé, gisant sur un lit en bois, lors de fouilles dans les années 60.

"La découverte de tissus cérébraux dans des restes humains anciens est inhabituelle mais ce qui est extrêmement rare, c'est la préservation intégrale de structures neuronales d'un système nerveux vieux de 2.000 ans", a expliqué l'anthropologue Pier Paolo Petrone, de l'Université Federico II de Naples.

ver des vies dans le futur", a-t-il souligné à l'AFP.

L'éruption a recouvert Herculaneum d'une gangue d'éjectas (lave, fragments de roche, cendre) épaisse de 10 mètres, qui a figé le site et permis la préservation à travers les siècles de matières biologiques.

La "conversion de tissus humains en verre témoigne du rapide refroidissement des nuages de cendres volcaniques chaudes au début de l'éruption", écrivent les auteurs de l'étude.

Ce processus de vitrification a "gelé les structures neuronales de la victime, les gardant intactes jusqu'à aujourd'hui", a souligné M. Petrone.

Il témoigne d'un processus caractéristique d'une éruption qui "pourrait fournir des informations pertinentes pour l'intervention des services de la protection civile au cours des phases initiales d'une éruption", selon lui.

Les chercheurs ont obtenu une résolution d'image d'une qualité inédite grâce à la microscopie électronique à balayage (MEB).